



Jean Doré choisit Dorval

Jean Doré, candidat à la mairie de Montréal aux élections de novembre, favorise la fermeture de Mirabel et la concentration de tous les vols à l'aéroport de Dorval. Il s'oppose ainsi au maire Jean

LAURIER CLOUTIER

Drapeau, qui vient d'opter pour Mirabel, et se fait l'allié des villes de banlieue, généralement favorables elles aussi à Dorval.

Puisque les transporteurs aériens, Air

Canada en tête, ont également donné leur préférence à Dorval, il ne manquerait donc plus que quelques appuis importants — celui de la Chambre de commerce de Montréal et du Bureau de commerce, par exemple — pour établir le large consensus nécessaire à la décision finale d'Ottawa sur les aéroports de la région.

Le président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et successeur possible du maire Drapeau a justement profité d'une causerie devant la Jeune

Chambre de commerce de Montréal pour dévoiler son choix de Dorval, hier soir.

Déficit colossal

Selon le chef du RCM, la situation actuelle ne peut plus durer. Le trafic aérien à Montréal ne cesse de régresser au profit de Toronto et l'entêtement des autorités à maintenir les opérations à Mirabel entraîne un déficit d'un million de dollars par semaine.

Par ailleurs, Dorval génère des benefi-

ces suffisants pour financer les travaux de modernisation requis par la consolidation des activités, ainsi que pour payer l'amélioration des voies d'accès.

Dorval, toujours selon le président du RCM, offre surtout l'avantage d'une plus grande proximité. Plus de 80 p. cent des passagers pour les vols régionaux, transfrontaliers et internationaux proviennent de l'île de Montréal et de la Rive sud.

voir DORVAL en A 2



Jean Doré

LE « DÉCLIN » : UNE PREMIÈRE AVEC TAPIS ROUGE



C'est en présence des principaux comédiens, du réalisateur et des deux producteurs qu'avait lieu hier soir au cinéma Place du Canada la première nord-américaine du film *Le Déclin de l'empire américain*. On reconnaît au premier plan, de g. à d., Louise Portal, Dominique Michel, Dorothee Berryman, le réalisateur Denys Arcand, Marie Tifa (qui ne fait pas partie de la distribution) et Pierre Curzi. A l'arrière, à droite de Pierre Labelle (qui n'est pas du film non plus), on reconnaît Remy Girard et, à l'extrême droite, le producteur René Malo. L'autre producteur, Roger Frappier, se cache derrière le réalisateur.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

... mais sans personnalités politiques

Signe du déclin ou du renouveau du cinéma québécois, cette première du film « Le déclin de l'empire américain », de Denys Arcand? Le fait est qu'on n'avait pas vu

LUC PERREAULT

depuis belle lurette à Montréal une première d'une telle ampleur.

Pour les comédiens du film (à l'exception de Gabriel Arcand actuellement en Europe

et d'Yves Jacques, retenu à Québec par une représentation au théâtre), rien de moins qu'une arrivée en limousine avec tapis rouge déroulé depuis l'entrée sur La Gauchetière. Bien entendu, le réalisateur Denys Arcand était également de la partie, de même que le producteur Roger Frappier et le producteur-distributeur René Malo.

Des hier après-midi, le maître d'oeuvre de cette première, le relationniste Pierre Brousseau, anticipait plus d'invités (850) que de

places disponibles (815). Pour parer à toute éventualité, on avait élevé une estrade à l'arrière du cinéma Place du Canada. Malgré ces précautions, certains spectateurs, prévoyant, risquaient de ne pas trouver place.

Ceux-ci se partageaient entre VIP (550) et

voir PREMIÈRE en A 2

• La suite de nos informations, page C 1

LIBRE-ÉCHANGE

Reisman et Murphy font état de leurs désaccords

WASHINGTON — Malgré leur promesse de ne pas discuter sur la place publique, les chefs des deux délégations dans les négociations

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

collaboration spéciale

commerciales canado-américaines ont levé hier un coin du voile sur leurs divergences quant aux programmes sociaux canadiens et au Pacte automobile.

« Il y a des programmes sociaux (canadiens) qui ont un effet négatif sur le commerce des États-Unis », a dit le négociateur américain Peter Murphy, à la sortie de la négociation. Il a cependant refusé de nommer les programmes auxquels il faisait allusion.

Son homologue canadien, Simon Reisman, venait d'expliquer que « les programmes sociaux n'ont jamais été sur la table des négociations, et s'ils n'y sont pas, on ne peut pas les en retirer... Seules les questions qui ont un important impact sur le commerce sont sur la table. A mon avis, les programmes sociaux n'ont pas d'impact significatif. »

Au sujet du Pacte de l'auto, M. Reisman a résumé sa position en ces termes: « Nous avons une entente qui marche bien à ce sujet. Si elle n'est pas brisée, pourquoi vouloir la réparer? » Poursuivant le dialogue devant les micros, le négociateur américain a répondu qu'il « y a un bon nombre d'éléments dans cet accord qui pourraient être améliorés ».

Ils ont aussi eu des phrases différentes, sinon discordantes, sur la portée de leurs discussions: « Aucun sujet ne doit

voir REISMAN en A 2

• La suite de nos informations, page B 1

AUJOURD'HUI

EXPOS 7 METS 4

Sports, pages 2 et 3

• FOGLIA

Foglia, qui a assisté mardi au « choc » France-Italie, n'en a pas gardé un très bon souvenir. Même qu'il dit s'y être ennuyé à mourir.

Sports, page 9

• HERPÈS

La découverte d'un inhibiteur spécifique d'une enzyme des virus de l'herpès de type 1 et 2 constituerait une percée majeure dans la recherche sur le contrôle de cette maladie.

page A 3

• SOMMET

Dans l'esprit des ministres fédéraux présents au Sommet économique de Montréal, Ottawa a décidé de tout faire pour assurer à la métropole le titre de capitale canadienne de l'industrie aérospatiale.

page A 8

• VINS

Si le prix des vins en Ontario est en moyenne de 15 p. cent inférieur à ce qu'il est au Québec, c'est en partie parce que le Trésor ontarien tire beaucoup plus d'argent de la vente des spiritueux.

page D 1

• APARTHEID

Selon un député de l'opposition sud-africaine, des milliers de personnes ont été arrêtées et sont détenues sans jugement depuis l'imposition de l'état d'urgence dans le pays, il y a une semaine.

page G 1

• COLLISION

Vingt-cinq personnes connaissent une mort horrible lorsque deux appareils touristiques entrent en collision et s'écrasent au fond du Grand Canyon.

page A 6



Mgr Proulx: on n'a pas le droit de harceler les assistés sociaux

Evêque de Hull et président du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Adolphe Proulx est formel: les évêques du Québec devaient accepter l'invitation qui leur était faite de faire partie du front commun qui s'est formé pour dénoncer les visites que des fonctionnaires provinciaux font, depuis quelques semaines, au domicile de milliers d'assistés sociaux.

CONRAD BERNIER

Tout en soulignant qu'il n'est pas courant pour l'Assemblée des évêques du Québec d'intervenir publiquement par le biais d'un front commun, Mgr Proulx insiste sur le fait que, considérant la nature du dossier et la clientèle impliquée, les évêques ne pouvaient pas et ne devaient pas se défilier. « De toute façon, dit-il, cette démarche de solidarité avec 22 organismes représentatifs de diverses forces sociales est conforme à notre enseignement et respecte absolument notre option préférentielle pour les pauvres et les humiliés. »

Pour le président du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, « les assistés sociaux sont déjà des citoyens humiliés qu'on n'a pas le droit de harceler, de harceler et d'enquêter avec des méthodes quasi policières d'enquête ».

« Faire cela aux assistés sociaux, soutient Mgr

Proulx, c'est ajouter l'injure à l'humiliation; c'est un abus de pouvoir contre des citoyens qui n'ont pratiquement pas de moyens de défense; c'est utiliser des moyens de pression et des méthodes d'enquête qu'on n'oserait jamais utiliser massivement contre les nantis et les grandes corporations; c'est oublier que les assistés sociaux n'influencent en rien les grandes décisions économiques, politiques et sociales, et n'ont, conséquemment, pas grand-chose à voir avec les déficits budgétaires des gouvernements; c'est, enfin, oublier, que les sommes versées aux assistés sociaux constituent des revenus nettement insuffisants qui créent des situations quasi permanentes d'insécurité, d'humiliation, voire de misère. »

Mgr Proulx se dit convaincu que, pour une majorité écrasante d'assistés sociaux, les fins de mois arrivent, en effet, plus tôt que prévu et tournent au cauchemar. Aussi rappelle-t-il que c'est « sur le terrain » qu'on peut découvrir l'ampleur du problème et comprendre que personne n'a le droit, par des informations pareilles ou des demi-vérités, ou par des mesures d'enquêtes irrespectueuses des droits fondamentaux, qui ne varient pas avec le degré de fortune ou d'infortune des gens, de courir le risque énorme de faire se dresser les nantis contre les gens les plus démunis et les plus humiliés de notre société.

voir ASSISTÉS en A 2



Mgr Adolphe Proulx: ajouter l'injure à l'humiliation.

Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



842-5011



CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAÎSSEURS

DORVAL

SUITE DE LA PAGE A 1

De plus, Dorval fait partie du plus large complexe manufacturier au Québec, a dit M. Doré, et ses nombreuses industries de pointe s'y sont établies en raison justement des services de transport offerts à proximité. Dans ce contexte, opter pour Dorval c'est renforcer la base fiscale de la ville et de la CUM.

Espace suffisant

Le candidat à la mairie de Montréal a écarté une objection souvent soulevée contre Dorval: l'espace insuffisant. Il estime au contraire que cet aéroport possède l'espace voulu pour accommoder toute l'augmentation du trafic voyageur au cours de 25 prochaines années.

Il en veut pour preuve qu'en 1984, Dorval recevait 5,3 millions de passagers avec ses 3 670 acres, pendant que le Washington National, l'un des aéroports les plus achalandés au monde, accueillait 13,6 millions de passagers sur ses 861 acres. Boston, avec 380 acres, recevait 17,2 millions de passagers et l'aéroport de Heathrow, à Londres, accommodait 37,5 millions de voyageurs avec 3 800 acres.

M. Doré n'a pas mâché ses mots à l'endroit du maire Drapeau. Selon lui, en accordant sa préférence à Mirabel, M. Drapeau a confirmé «sa tendance naturelle pour les éléphants blancs».

Il a regretté également que les responsables du Sommet économique de Montréal, qui bat actuellement son plein, n'aient pas cru bon de mettre à l'ordre du jour la question vitale de l'avenir aéroportuaire de Montréal.

Bien documenté

Au cours d'une longue entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE dans les heures précédant sa conférence, Jean Doré s'est appliqué à démontrer qu'il avait étudié à fond le dossier Dorval-Mirabel, fouillant non seulement l'étude Sauriol mais aussi le rapport Blier, qu'on rendra public demain.

Il a fait des comparaisons avec les aéroports Charles de Gaulle, à Paris, et Heathrow, à Londres. Il a dit avoir interrogé les représentants des transporteurs, les autorités d'aéroports étrangers, dont ceux d'Atlanta et de Boston. Il n'est pas sans savoir que la Chambre de Montréal et le Bureau de commerce (Board of Trade) doivent se prononcer sur cette question dans deux semaines environ.

Cette masse d'informations lui fait choisir Dorval «pour des raisons économiques beaucoup plus que politiques, qui tiennent compte des options préférentielles d'aménagement

de Montréal déterminées en 1978».

À Mirabel, un musée?

Quant à l'aéroport international de Mirabel, construit de 1970 à 1975 à la lumière «d'hypothèses et de prévisions fausses concernant la croissance du trafic», il intéresse moins Jean Doré. Le président du RCM le fermerait et avoue ne pas avoir de solution miracle pour sa vocation future.

Il évoque le secteur aéroportuaire périphérique (recherche, centre d'entraînement pour contrôleurs, télédétection, station orbitale géostationnaire, télécommunications, musée de l'aviation, etc.) et n'écarte pas la possibilité de réactiver Mirabel dans 15 ans si Dorval ne suffit plus. Il ne souhaite qu'Ottawa se débrouille seul avec son erreur.

L'accessibilité de Dorval est son principal atout, souligne Jean Doré. Quelque 80 p. cent des passagers viennent de l'île de Montréal et de la Rive-Sud; quant à ceux de Laval, ils se trouvent aussi près de Dorval que de Mirabel. La proximité du port et du réseau de transport est un autre argument qui pèse lourd en faveur de Dorval.

Il ne faut pas non plus lâcher la proie pour l'ombre si l'on veut développer Montréal et créer des emplois, a dit M. Doré. De meilleures voies d'accès, une deuxième aérogare, etc., permettraient à Dorval de suffire amplement jusqu'à l'an 2000.

Le problème du bruit, qui a suscité les protestations des citoyens et entraîné l'imposition d'un couvre-feu à 23 h depuis 1970, ne se poserait plus très longtemps, selon Jean Doré.

Les nouveaux avions, comme le B-757, sont beaucoup plus silencieux et les autres seront remotorisés avec des moteurs Pratt & Whitney et Rolls-Royce prochainement. Les prochains appareils à hélices-turbo respecteront encore davantage l'environnement et décolleront sur des pistes plus courtes. Les nouvelles normes de 1991 sur le bruit permettront de réduire le bruit de 50 p. cent par rapport à 1981. De toute manière, peu de transporteurs veulent atterrir après 23 h.

C'est surtout le côté économique qui intéresse Jean Doré. Or, le prochain rapport Blier analyse à fond les retombées économiques, alors que le comité Sauriol se caractérise, selon le président du RCM, par son approche technique des options.

La consolidation de la croissance de Montréal exige le choix de Dorval, soutient M. Doré. Pourquoi, conclut-il, faire reculer l'économie de Montréal parce qu'Ottawa a pris la mauvaise décision de construire Mirabel?

LA «VISITE» CHEZ LES ASSISTÉS SOCIAUX L'étude juridique sera confidentielle

■ QUÉBEC (PC) — La visite systématique d'inspecteurs du gouvernement au domicile des 700 000 assistés sociaux québécois continue de soulever des remous quotidiens à l'Assemblée nationale.

NORMAN DELISLE de la Presse canadienne

Lors de la période des questions, le député péquiste de Verchères Jean-Pierre Charbonneau a réclamé hier que «la légalité et la constitutionnalité» des agissements du gouvernement soit clairement établies avant que ne se poursuivent les visites à domicile des 150 inspecteurs de l'aide sociale.

Le député a rappelé que 23 organisations, dont la Fédération des femmes du Québec, l'Assemblée des évêques du Québec, l'Association des juristes québécois, le Congrès juif canadien, l'Église unie du Canada et le YMCA avaient dénoncé l'initiative gouvernementale.

Le ministre de la Justice Herbert Marx a prétendu pour sa part que les juristes du gouvernement préparaient une étude approfondie sur la légalité de l'opération.

Mais cette étude sera remise au ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu Pierre Paradis et ne sera pas rendue publique, a confirmé le ministre Marx.

Dans le débat sur cette question, le député Charbonneau a soutenu que le gouvernement agissait de façon «simpliste en classant les assistés sociaux en deux catégories: les bons et honnêtes gens et les méchants fraudeurs».

Le ministre Pierre Paradis a affirmé pour sa part que, si des assistés sociaux étaient reconnus coupables de fraude, ils n'étaient plus identifiés comme assistés sociaux.

Fraudeurs?

M. Paradis a répété par ailleurs que ses 150 enquêteurs de l'aide sociale doivent faire preuve de jugement. «Je ne tolérerai pas qu'ils violent les droits et libertés fondamentales des bénéficiaires de l'aide sociale et des mesures très sévères seront appliquées contre les fraudeurs».

Par ailleurs, le ministre a invité à «faire preuve de responsabilité» ceux qui commentent publiquement les agissements du gouvernement dans ce dossier afin de ne «pas terroriser les assistés sociaux».

On a également appris que le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu avait pu identifier l'assistée sociale qui,

couverte d'une cagoule devant les caméras de la télévision, avait dénoncé le comportement des agents de l'aide sociale à son endroit le 21 mai dernier lors d'une fouille.

Cette assistée sociale avait été réinstallée dans ses droits après avoir vu ses prestations injustement réduites.

Le ministre a par ailleurs confirmé que dans le cadre de la révision du programme d'aide sociale au cours de l'automne, les prestations des personnes jugées non aptes au travail, comme les handicapés physiques ou mentaux, seront haussées.

Quant au premier ministre Robert Bourassa, lors d'une conférence de presse, il a dit son désir que cette politique de visites à domicile des inspecteurs de l'aide sociale «soit la plus humaine possible».

«On ne peut pas mettre en doute la bonne foi du ministre Paradis, a dit M. Bourassa, ce serait plus facile pour nous de laisser tout aller».

Le premier ministre est agacé par le fait que les groupes qui protestent contre l'opération désignent les inspecteurs de l'aide sociale comme des «bouboumacoutes», une allusion aux «tontons-macoutes» des pires heures du régime Duvalier en Haïti.

Rappelons que le gouvernement veut, de l'aveu du ministre Pierre Paradis, récupérer \$68 millions du programme de l'aide sociale, qui seraient versés à des gens n'y ayant pas droit.

Le programme total, qui s'adresse à 700 000 bénéficiaires, coûte \$200 millions par mois.



Prix vétérinaire au Dr François Lubrina

■ LA PRESSE est heureuse de souligner que son collaborateur le docteur François Lubrina, titulaire de la chronique hebdomadaire «Les animaux», est le lauréat du Prix vétérinaire Gaines pour l'année 1986. Le Comité exécutif de l'Association canadienne des vétérinaires a procédé à cette désignation. Le docteur Lubrina se verra remettre le prix, une plaque et un montant de \$1 000, lors du congrès annuel de l'Association des vétérinaires qui se tiendra en juillet à Charlottetown, I.-P.-E.

Le gros lot n'a pas été gagné

■ Les six numéros gagnants du tirage d'hier soir du 6/49 sont 2, 14, 18, 28, 32, 43; le numéro complémentaire est 31. Aucune mise n'ayant été gagnante dans la catégorie 6/6, la gagnante de cette catégorie a été reportée au gros lot du tirage de samedi, qui sera de \$6 200 000. Dans la catégorie 5/6 plus, 4 gagnants de \$172 310. Dans la catégorie 5/6, 261 gagnants de \$2 019,40. Dans la catégorie 4/6, 13 812 gagnants de \$73,40. Dans la catégorie 3/6, 249 757 gagnants de \$10.

Il défonce le mur de Berlin

■ BERLIN-OUEST (AFP) — Un mineur circulant sans permis de conduire à Berlin-Ouest a défoncé avec sa voiture le mur séparant le secteur occidental de la ville du territoire de la RDA, où les garde-frontières est-allemands l'ont appréhendé, a indiqué la police de Berlin-Ouest, hier soir. Selon les policiers, un garde-frontière de RDA les a contactés pour leur indiquer que le conducteur n'avait pas 18 ans et se faisait soigner par un médecin. Les policiers, qui n'ont pas donné l'identité du jeune homme, ont précisé que son véhicule, ramené à Berlin-Ouest hier soir, ne portait pas de plaque minéralogique et n'était pas inscrit dans le registre des voitures en circulation. Le mineur, qui conduisait dans le quartier de Fronhau (nord de Berlin-Ouest), avait foncé dans l'après-midi à travers le mur, construit en matériau léger à cet endroit, et s'était immobilisé trois mètres plus loin. Les policiers de Berlin-Ouest l'avaient vu descendre du véhicule et marcher pendant 10 minutes avant d'être appréhendé par les garde-frontières de RDA. Ces derniers avaient ensuite recouvert le trou, grand de deux mètres sur deux, avec une bache. Berlin-Ouest est entourée par un mur long de quelque 165 km, qui sépare la partie occidentale de la ville divisée de son secteur oriental ainsi que du territoire de la RDA, dans lequel elle est enclavée.

Votre pelouse aujourd'hui

■ De nombreux jouets et gadgets fonctionnant à l'eau courante sont commercialisés à cette période de l'année. Interrogez-vous avant l'achat d'un tel objet: vous est-il indispensable? vous facilite-t-il vraiment la vie? amuse-t-il les enfants?

Pour le lavage des voitures, vous pouvez réaliser un très beau travail avec un seau d'eau et un linge. C'est simple et il n'y a pas de gaspillage.

Les enfants risquent d'avoir une image faussée de la ressource eau. L'abondance et le gaspillage surtout coûtent cher. L'eau est une ressource à protéger, et il est important d'avoir conscience de son environnement et de le traiter avec respect.

ADRESSES	ADRESSES		ADRESSES		
	PAIRS	IMPAIRS	PAIRS	IMPAIRS	
Acton Vale	NR	NR	Mirabel	NR	X
Bellefleur	NR	X	Mont St-Hilaire	NR	X
Bromont	NR	NR	Otterburn Park	NR	X
Cowansville	X	NR	Pierrefonds	X	NR
Deux-Montagnes	NR	X	Pointe-Calumet	NR	NR
D.-des-Ormeaux	X	NR	Roxboro	X	NR
Farnham	NR	NR	St-Basile-Le-Grand	X	X
Granby	NR	NR	St-Adèle	NR	NR
Grand-Île	NR	X	St-Anne-de-Bellevue	NR	X
Île Perrot	X	NR	St-Catherine	X	NR
Joliette	NR	NR	St-Geneviève	X	NR
Kirkland	X	NR	St-Marthe-sur-le-Lac	NR	NR
Lachenaie	NR	NR	St-Eustache	NR	X
La Plaine	NR	NR	St-Jean-Baptiste	X	X
La Prairie	NR	X	St-Louis-de-Terrebonne	NR	NR
Laval	NR	NR	St-Mathias	X	NR
Le Gars	NR	X	St-Madeleine	X	X
Le Bizard	X	NR	Sorel	X	NR
Mascouche	NR	NR	Terrebonne	X	X
McMasterville	NR	X	Verdun	NR	NR

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
 NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
 1 — Arrosage de 1h recommandé
 2 — Arrosage de 2h recommandé
 * — Si les averses sont légères, arrosez une heure.

Le Lotto 6/49 2 14 18 28 32 43 (31)
 Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 911 à quatre chiffres 6269
 Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Jeudi 19 juin 1986
 AUJOURD'HUI: Min.: 2° Max.: 21°
 ENSOLEILLÉ AVEC PASS. NUAGEUX
 PLUS FREQUENTS EN APRES-MIDI

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	18	Gen. ensol.
Outaouais	1	18	Gen. ensol.
Laurentides	1	18	Gen. ensol.
Cantons de l'Est	1	21	Ens. p. nuag.
Mauricie	1	21	Ens. p. nuag.
Québec	1	20	Gen. ensol.
Île Saint-Jean	1	18	Gen. ensol.
Kamouraska	3	16	Ciel variable
Grasseville	3	16	Ciel variable
Bois-Corbeau	2	15	Ciel variable
Sept-Îles	2	15	Ciel variable

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	18	23	N.-Orléans	21	30
Buffalo	10	17	Pittsburgh	11	20
Chicago	11	19	S. Francisco	15	23
Miami	22	29	Washington	19	27
New York	18	24	Dallas	20	31

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	17	24	Madrid	16	31
Athènes	23	33	Moscou	12	19
Acapulco	27	32	Mexico	14	22
Berlin	19	28	Oslo	14	28
Buxelles	13	29	Paris	15	25
Buenos Aires	18	23	Rome	15	25
Copenhague	12	23	Seoul	16	24
Genève	14	28	Stockholm	16	27
Hong Kong	27	31	Tokyo	23	25
Liège	21	33	Trinidad	24	31
Lisbonne	15	22	Vienne	16	28
Londres	12	20			

PREMIÈRE

SUITE DE LA PAGE A 1

les 300 gagnants d'un concours organisé conjointement avec LA PRESSE.

Chose étrange, les personnalités politiques, habituellement au premier rang, brillaient hier par leur absence. Est-ce que le sujet plutôt irrévérencieux du film était de nature à heurter leurs chastes oreilles, en particulier au moment où un débat vient de s'amorcer à Ottawa sur le thème de la pornographie?

REISMAN

SUITE DE LA PAGE A 1

être écarté de ce qu'on peut étudier», a dit M. Murphy un peu après que M. Reisman ait expliqué que beaucoup de choses n'étaient pas sur la table. «Le climat à Washington n'y est pas, les questions d'environnement n'y sont pas, les pluies acides sont ailleurs, il y a des tas de choses qui n'y sont pas.»

MM. Murphy et Reisman ont cependant un leur voix pour rejeter l'hypothèse d'ententes sectorielles. La comparaison entre le Pacte automobile et les négociations commerciales faite lundi soir par le premier ministre canadien Brian Mulroney a été interprétée par certains comme le signe qu'Ottawa se contenterait d'ac-

Pas du tout. Tout simplement, nos hommes (et femmes) politiques étaient retenus, soit par des fins de sessions (à Ottawa et à Québec), soit par les préparatifs d'une campagne électorale (au niveau municipal). Tel est du moins le motif officiel invoqué hier.

Fait à noter, les organisateurs n'avaient pas pensé à inviter des représentants du gouvernement ou du consulat américain. Après tout, le titre du film d'Armand n'est-il pas *Le Declin de l'empire américain*?

C'est donc ce qu'on appelle

les «institutionnels», c'est-à-dire les représentants des organismes cinématographiques et publics tels que Téléfilm Canada, l'Office national du film, la Société générale du cinéma, Radio-Canada et même le nouveau réseau Quatre Saisons qui étaient présents en force à cette première.

Et, bien entendu, la colonie artistique de Montréal brillait de tous ses feux.

Pour couronner cette soirée, ces représentants du Tout-Montréal étaient conviés à une réception dans un chic hôtel de Sainte-Adele.

grammes sociaux ne doivent donc pas être interprétés comme signifiant que ces dossiers ont été traités cette semaine.

Les délégations se rencontreront à nouveau en juillet et en août et M. Reisman espère qu'un premier tour d'horizon des sujets pourra être complété avant septembre, de façon à évaluer les chances de réussite et de déterminer la suite des discussions. Le négociateur canadien s'est dit confiant qu'au train où vont les choses, un projet d'entente pourrait être prêt à la fin de 1987.

Les négociateurs ont confirmé que les problèmes commerciaux courants ont été soulevés pendant les rencontres, ajoutant que les délégations n'avaient ni le mandat, ni l'intention de tenter de les résoudre.

Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE collaboration spéciale

19

 IMAGE	 STYLISATION	 CARACTERE	 ORDRE DES TRAITS
<p>LOISIR Pour traduire l'idée de loisir, nous retrouvons la visite aux femmes dans la journée, mais cette fois dans l'habitation. Le caractère peut également prendre le sens de: plaisir, joie, mais aussi de banquet, de festin! Il se prononce pareillement YAN. Demain, nous verrons comment peut se traduire l'idée du soir.</p>			

Un Bureau de taxi en 1987

■ Quand le Bureau de taxi de la CUM mettra-t-il de l'ordre dans l'industrie du taxi sur le territoire métropolitain?, demandait Michel Prescott, conseiller RCM, hier soir, lors de l'assemblée du conseil de la Communauté urbaine de Montréal. Mais, s'est empressé de rétorquer Michel Hamelin, président du comité exécutif, pour mettre de l'ordre, d'abord faut-il qu'il soit créé ce fameux Bureau!

Josée Boileau

Et c'est « presque » chose faite. En effet, Michel Hamelin a annoncé dans un même souffle aux membres de la CUM que l'Assemblée nationale avait voté tard la veille le projet de loi 89 qui permettra la mise sur pied de ce Bureau de taxi. Toutefois, a-t-il ajouté, si l'industrie a besoin d'un coup de barre, il n'est toutefois pas question de taxer les contribuables des 28 villes de la CUM pour une responsabilité provinciale.

Le Bureau de taxi devra donc s'autofinancer. D'ores et déjà, la possibilité de recourir aux contraventions pour ce faire est rejetée. L'idée d'une certaine forme de financement découlant de la vente des permis est par contre dans l'air.

Mais Michel Hamelin précise que si la Loi 89 permettra de réglementer l'industrie du taxi métropolitain qui en a bien besoin (manque de formation, disproportion entre les permis émis et les voitures en circulation, etc.), le comité exécutif doit maintenant se pencher sur les détails de la mise en application de la loi.

Ce n'est donc qu'au début de 1987 que le Bureau de taxi de la CUM verra véritablement le jour.

Les conseillers RCM n'ont évidemment pas passé sous silence, lors de l'assemblée, ce fameux soir de mai ou la Coupe Stanley a enflammé les esprits. A-t-on apporté des mesures correctrices pour pouvoir dorénavant faire face à d'autres manifestations de ce genre? Aux inquiétudes de l'opposition municipale, Michel Hamelin a répondu que pour l'été, 12 agents à pied ont été ajoutés aux effectifs des vendredis et samedis soirs des postes 33 et 25. A l'automne, la situation sera à nouveau évaluée.

Enfin, le maire de Roxboro, William Boll, a créé un certain émoi en quittant brusquement l'assemblée à la fin de la période de questions. Il venait tout juste de prendre la parole et de rappeler avec force les dangers que représentent les passages à niveau dans sa municipalité et celles des environs. Il déplorait que les services fournis par les chemins de fer ne soient pas à la hauteur de ceux du métro. Faisant directement référence à la collision entre un train et une voiture la fin de semaine dernière à Pierrefonds, accident qui tua quatre jeunes gens, le maire Boll s'est exclamé: « Ce sont les passages à niveau qui les ont tués! ».

Puis il s'est retiré, laissant l'assemblée éberluée.

INSTITUT DU CANCER ET HÔPITAL NOTRE-DAME

Percée majeure dans la lutte contre le virus de l'herpès

■ Selon les chercheurs de l'Institut du cancer de Montréal et du Centre de recherche de l'hôpital Notre-

CHARLES DAVID

Dame, la découverte d'un inhibiteur spécifique d'un enzyme des virus de l'herpès simplex de type 1 et 2 constituerait une percée majeure dans la recherche sur le contrôle du virus de l'herpès. Les équipes dirigées par les docteurs Paul Brazeau, de l'hôpital Notre-Dame, et Yves Langelier, de l'Institut du cancer de Montréal, d'après leurs travaux préliminaires, estiment que la multiplication du virus sur des cellules en culture pourrait être arrêtée par ce produit inhibiteur.

Sans vouloir parler de remède miracle, les deux chercheurs ne cachent pas leur optimisme et, fondant de sérieux espoirs sur ce jalon, trouvent cette nouvelle

percée fort encourageante. Hier matin, à l'hôpital Notre-Dame ou les deux équipes de recherche présentaient leur communication à la presse montrealaise, on a même évoqué la possibilité — moyennant des fonds de recherche substantiels — de l'application, dans un délai de deux à trois ans, sur le marché d'un médicament qui pourrait apporter quelque soulagement aux personnes infectées.

Pour l'instant, on explore le filon découvert dont le point de départ réside dans la particularité des virus de l'herpès. Si en règle générale, les virus utilisent le support enzymatique cellulaire pour se multiplier dans les cellules qu'ils infectent, les enzymes, dans le cas des virus de l'herpès, leur permettent de se multiplier dans des cellules qui ne se multiplient pas elles-mêmes, comme les neurones.

L'enzyme de l'herpès — les seuls virus à avoir leur propre ri-



photo Bernard BRAULT, LA PRESSE

Le Dr Paul Brazeau

bonucléotide reductase — leur sert à fabriquer les matériaux de base (nucléotides) de leur matériel génétique et, spécifique au virus, constitue une cible privi-

légée de la recherche des drogues antivirales. L'originalité de la découverte des chercheurs de Montréal prend sa racine dans la caractéristique de l'inhibiteur qui est un peptide, c'est-à-dire une petite partie de l'une des deux protéines qui forment l'enzyme. Les chercheurs de Notre-Dame et de l'Institut du cancer croient que ce peptide — représentant la zone d'interaction entre les deux protéines — agit en empêchant leur association et, en définitive, inhiberait l'activité de l'enzyme.

Cette découverte résulte des travaux conjoints du Dr Yves Langelier, qui se penche depuis plusieurs années sur la ribonucléotide reductase des virus de l'herpès simplex, avec le Dr Paul Brazeau qui se consacre surtout à la fabrication des peptides synthétiques. Dans le stade actuel de leurs travaux, les chercheurs montrealais se livrent à une expérimentation animale, ce qui

leur permettra, par la suite, de déterminer la toxicité du produit.

Plusieurs obstacles devront être, en effet, franchis avant de connaître l'efficacité du produit chez l'homme, notamment sur le fait de savoir si le peptide peut être rendu inactif par des protéases, ces enzymes spécialisées dans la dégradation des peptides. Sur ce point, les chercheurs demeurent confiants car ils estiment qu'ils peuvent introduire dans le peptide des modifications chimiques susceptibles de le rendre inattaquable par les protéases.

Par ailleurs, les chercheurs poursuivent également d'autres travaux pour déterminer si des peptides analogues pourraient s'avérer des inhibiteurs efficaces de la multiplication de deux autres virus herpès humains: le virus d'Epstein-Barr et le virus de la varicelle et du zoster (ces deux virus ayant eux aussi leur propre ribonucléotide reductase). La même approche est poursuivie dans le cas d'affections virales spécifiques chez le porc, les bovins et le poulet.

Cette communication a permis au Dr Brazeau de trouver quelques arguments bien pesés pour appuyer la campagne de souscription de l'hôpital Notre-Dame en vue de la construction d'un nouveau centre de recherche moderne.

PARTI CIVIQUE Six nouveaux candidats dans l'Ouest

■ Le Parti civique présentait hier à la presse les neuf candidats qui seront en lice, sous sa bannière, dans les circonscriptions de l'Ouest de Montréal lors des prochaines élections municipales. Répondant aux questions des journalistes, Pierre Lorange, vice-président du parti, a par ailleurs affirmé, sans toutefois lancer de noms, que « dans la perspective où le maire Drapeau décidait de retirer sa candidature, le parti aurait néanmoins un chef de qualité pour diriger la campagne électorale ».

BRIGITTE GAUVREAU

Parmi les nouveaux candidats dont les noms ont été dévoilés hier, six sont de nouveaux-venus. Les trois autres ont déjà occupé un poste de conseiller municipal, dont deux dans l'opposition:

- Jean Lapostolle, dans la circonscription de Décarie. Il est directeur du développement des affaires au siège social de la Banque d'Épargne. De 78 à 82, il a été conseiller municipal, portant les couleurs du Parti civique;

- Robert Keaton, dans la circonscription de Loyola. M. Keaton est chef du département des sciences politiques au Collège Dawson. Il a été conseiller municipal, de 74 à 78, sous la bannière du RCM;

- Stanley C. Beiner, dans la circonscription de la Confédération. Il est professeur de comptabilité à Concordia;

- Georges Hayes, dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce. Il est directeur du personnel de la société Henderson Barwick;

- Dr Marc C. Launay, dans la circonscription de Snowdon. Il agit à titre d'expert-conseil auprès de compagnies d'assurances, d'agences gouvernementales, de firmes d'avocats et d'entreprises de l'industrie privée;

- Jean Forté, dans la circonscription de Côte-des-Neiges. M. Forté est notaire;

- Michel Poirier, dans la circonscription de Darlington. Il est avocat à la Commission des normes du travail;

- Gloria Ménard, dans la circonscription de Mont-Royal. Elle est conseillère en communication;

- Sam Berliner, dans la circonscription de Victoria. Il est vice-président des affaires commerciales et juridiques pour les entreprises Films Astral inc. Depuis 82, M. Berliner représente les citoyens de la circonscription de Victoria.



photo René PICARD, LA PRESSE

Pour promouvoir la consommation du lait...

Cet été, les autobus de la région métropolitaine seront méconnaissables. La STCUM, la STRSM et la STL, en collaboration avec la Fédération des producteurs de lait du Québec, ont accepté de maquiller en entier des autobus effectuant des circuits réguliers pour promouvoir la consommation du lait. Cette campagne publicitaire nouveau genre constitue une première en Amérique du Nord. Depuis 22 h hier soir, et

pour trois mois, trois autobus promènent ainsi leurs couleurs sur les territoires desservis par les sociétés de transport concernées. À Montréal, c'est l'autobus 15 de la rue Ste-Catherine qui a les honneurs de la première. Le projet lui-même est une création de « La boîte du pinceau d'Arlequin » qui réunit plusieurs jeunes peintres québécois. Nul doute que cette métamorphose fera tourner bien des têtes!

Le Mont-Saint-Louis passe à la Ville qui en fera un complexe domiciliaire

■ Le sort du Mont-Saint-Louis, bâtiment centenaire délabré et abandonné depuis dix ans, rue Sherbrooke, est enfin réglé.

DENIS MASSE

Un échange de terrains intervenu entre le gouvernement québécois et la Ville de Montréal permettra à l'administration municipale d'acquiescer l'ancienne institution scolaire et d'en faire un prestigieux complexe domiciliaire tandis que le Collège du Vieux-Montréal pourra s'étendre vers l'ouest jusqu'à la rue de Bullion, entre les rues Saint-Norbert et Ontario.

A cette fin, et en vertu de l'entente entérinée par le cabinet des ministres il y a une quinzaine, l'administration municipale entend fermer une partie de la rue Hôtel-de-Ville qui, de toute façon, avec sa pente prononcée, entre la rue Sherbrooke et la rue

Ontario, représentait toujours un accident topographique peu apprécié des urbanistes.

L'échange conclu entre le gouvernement et la Ville accorde au Collège du Vieux-Montréal trois bâtiments dont deux devront être expropriés au cours des prochains jours, soit l'établissement de la société de transport Star Truck et un beau pavillon de trois étages à l'angle de la rue Saint-Norbert et de la rue Hôtel-de-Ville. Le troisième bâtiment, occupé par la firme Joy Displays, a pu être acquis par la Ville par une transaction de gré à gré.

530 millions

Le Mont-Saint-Louis, où les Frères des Ecoles Chrétiennes ont dispensé l'enseignement commercial pendant un demi-siècle et dont le Cégep du Vieux-Montréal avait fait son pavillon Marie-Victorin entre 1968 et 1976, devra être complètement recyclé par la Ville afin d'en fai-

re une résidence à multiples logements, probablement destinée aux personnes âgées.

Le coût de la restauration et du réaménagement en complexe domiciliaire est estimé actuellement à plus de \$30 millions. Aux termes de l'entente supervisée par le ministère québécois des Affaires culturelles, la Ville s'engage à conserver l'aspect d'époque de la façade du bâtiment ouvert à l'enseignement en 1888 et construit d'après les plans de l'architecte Zéphirin Resther. Cette façade est classée et de plus le bâtiment est situé dans l'arrondissement protégé de l'Institut du Bon-Pasteur.

L'Institut des métiers d'art déménage

Il n'a pas été possible d'accorder au Collège du Vieux-Montréal toute la superficie de terrain que son Conseil d'administration aurait voulu obtenir jusqu'en bordure de la rue Ontario.

Toute la bande d'habitations riveraines de la rue Ontario, entre les rues Hôtel-de-Ville et de Bullion, seront donc préservées. Le terrain acquis par le Collège s'arrêtera donc à peu près en alignement avec le garage de la firme Star Truck et sera délimité au nord par la rue Saint-Norbert.

La direction du Collège a l'intention d'aménager dans la maison qui s'élève au coin des rues Saint-Norbert et Hôtel-de-Ville son Institut des Métiers d'art qui occupe actuellement une ancienne école au coin des rues des Pins et Saint-Dominique. Le déménagement devrait se faire au cours du mois d'août mais il est entendu que l'Institut quittera ses locaux actuels dès le 1er juillet.

Plus tard, lorsque la rénovation des lieux sera faite, la direction du Cégep a l'intention d'installer dans les deux bâti-

ments acquis, rue Hôtel-de-Ville, tout son secteur d'enseignement des Arts. Le directeur-général du Collège du Vieux-Montréal, M. Robert Sylvestre, décrit les locaux actuellement utilisés pour l'enseignement des techniques d'artisanat comme « totalement inadéquates ». L'enseignement est dispensé dans les sous-sols du collège et souffre de nombreux vices structurels, tels l'éclairage inadéquat (pas de lumière naturelle), mauvaise aération, plafonds trop bas, etc.

Le Collège du Vieux-Montréal a toujours l'intention de créer un Centre des métiers d'art pour lequel il a été spécifiquement désigné par le ministère québécois de l'Éducation. Jusqu'à maintenant, le manque d'espace adéquat l'en avait empêché mais la possibilité s'offre enfin de concrétiser ce projet dans les nouveaux locaux que lui garantit cet échange.

L'ÉTÉVASION

ça m'intéresse!

Québec



Protégez votre jardin
Un guide illustré pour identifier et combattre les ennemis des plantes ornementales et potagères sans abuser des pesticides.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
1986, 79 pages
EQQ 22851-0
4,95 \$



Le Québec sur le pouce
Le guide tout indiqué pour découvrir le Québec à peu de frais en évitant les sentiers battus que sont les autoroutes.
Ministère des Communications
1984, 198 pages
EQQ 21016-1
5,95 \$



Les Îles de Mingan
Que vous soyez géologue, biologiste, historien ou simple touriste, cet ouvrage vous transportera dans le mystère de ce pays merveilleux qui est la Minganie.
Ministère de l'Environnement
1983, 241 pages
EQQ 19698-0
14,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5



Leduc présentera 14 candidats aux élections de Saint-Laurent

Le notaire Germain Leduc qui, sept mois après avoir offert son comté de Saint-Laurent à Robert Bourassa pour lui faciliter l'entrée à l'Assemblée

FRANÇOIS FOREST

nationale, a fondé le parti de l'Alliance municipale de Saint-Laurent, présentera, le 2 novembre prochain, 14 candidats contre l'actuelle équipe du Parti municipal et du maire sortant de Saint-Laurent, Marcel Laurin, en poste depuis 25 ans.

Germain Leduc et l'équipe qu'il a présentée hier en conférence de presse, entendent démontrer que la présente administration de Saint-Laurent ne joue pas le rôle qui lui revient à

la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et que la démocratie municipale est, à toutes fins utiles, inexistante.

Cet ancien député de Saint-Laurent, âgé de 55 ans et qui a travaillé auprès de Claude Ryan à l'époque où les libéraux étaient dans l'opposition à l'Assemblée nationale, prétend que l'administration du maire Laurin travaille en vase-clos depuis des années et qu'il s'y exerce un « gaspillage éhonté » des deniers publics.

Il soutient encore que rien ne s'est fait pour contrer le vieillissement de la population (65 000 citoyens) et que la rénovation et l'habitation sont laissées aux improvisations des conseillers mu-

nicipaux. M. Leduc a précisé ses accusations à LA PRESSE.

« Je ne comprends pas, a-t-il dit, qu'une municipalité qui verse \$35 millions à la CUM chaque année ne soit pas représentée à l'exécutif de cet organisme. Nous avons tout de même un potentiel fiscal de \$4 milliards; c'est la seconde ville industrielle du Québec. Je suppose que les administrateurs de la CUM ont leurs raisons... »

« Il m'apparaît tout aussi impensable que nous n'ayons aucune représentation officielle à la Conférence des maires et à l'Union des municipalités. Le pouvoir politique d'une municipalité, les enjeux se trouvent là; il est important d'y être. »

En quatre ans à l'Assemblée nationale, M. Leduc a participé à quelques commissions parlementaires sur l'éducation et sur l'avenir des municipalités. Réélu député de Saint-Laurent aux dernières élections provinciales, il devait offrir son comté au premier ministre Robert Bourassa quelques semaines plus tard et accepter avec Rodolphe Rousseau, ex-conseiller du maire Laurin, et Jean-Guy Robitaille, directeur de la Caisse populaire, de fonder l'Alliance municipale qui compte présentement 500 membres, mais dont on espère augmenter l'effectif à 3 000 d'ici la fin de l'été.

Germain Leduc se sent d'attaque pour plusieurs raisons. « Il y a, dit-il, que les citoyens se plaignent que toutes les résolutions à la mairie soient adoptées sans discussion. Il y a de la transparence de l'administration. Comment se fait-il qu'une ville comme Saint-Laurent puisse se permettre de dépenser des centaines de milliers de dollars

en banquets, en réceptions, en frais de consultation ? »

« J'ai ma petite idée, poursuit-il. Je crois que cette ville est administrée bien plus de l'extérieur que par un conseil municipal autonome. Nous ferons le procès en temps et lieu au cours de la campagne, mais ça saute aux yeux que la gestion est déficiente. »

M. Leduc soutient encore que la taxe foncière est nettement trop élevée compte tenu de l'assiette industrielle dont Saint-Laurent dispose. « Il y aura certainement une diminution de taxes si nous entrons à l'hôtel de ville », a-t-il affirmé.

Issu d'une vieille famille de Saint-Laurent, Germain Leduc s'est entouré politiquement de personnalités locales: avocats, pharmaciens, hommes d'affaires, ingénieurs, notaires. Le financement est populaire. « On devra se battre, estime le candidat Yves Joli-Coeur, contre la caisse illicite (\$300 000) du Parti municipal. »

Laurin ne craint pas

Interrogé par LA PRESSE, le maire Marcel Laurin n'a paru impressionné ni par le lancement de ce nouveau parti ni par les accusations de gestion « dictatorial » dont certains candidats de l'Alliance ont affublé l'actuelle administration.

« M. Leduc s'est présenté contre moi en 1968, a-t-il rappelé. Il a perdu avec sensiblement le même baratin que ce qu'il vous sert présentement. Le lui ferai remarquer, indique le maire, que j'ai siégé 13 ans au comité exécutif de la CUM et que nous venons d'obtenir la levée du moratoire qui nous amènera le métro à Côte-Vertu à l'automne.



Germain Leduc (au centre) tente pour une deuxième fois d'accéder à la mairie de Saint-Laurent. Il sera concédé dans son entreprise par un ex-conseiller du Parti municipal, Rodolphe Rousseau, (à gauche) et par Jean-Guy Robitaille, président de la Caisse populaire de Saint-Laurent.

« Nous avons, poursuit-il, un programme qui nous a permis d'exproprier pour fins d'habitation 3 millions de pieds carrés. Je répondrai aux autres doléances en temps et lieu mais, entre-

temps, je peux dire que nous sommes prêts. »

Le cas de Rodolphe Rousseau, qui est passé du Parti municipal à l'Alliance, n'a pas semblé le toucher non plus. Il a dit n'y rien comprendre. « Il a toujours voté pour nous au conseil. C'est curieux, ce revirement soudain. »

Les barrières étaient-elles levées lors de l'accident de Pierrefonds ?

Il semble bel et bien que les barrières protectrices du passage à niveau de la rue Sunnyside étaient levées lorsque s'est produit le terrible accident qui a fait quatre morts, vendredi soir, à Pierrefonds. La sonnerie et les feux clignotants fonctionnaient toutefois normalement.

La police de la CUM a confirmé, hier, avoir interrogé deux garçons de 11 ans, mais elle refuse de dire s'ils ont effectivement relevé la barrière du passage à niveau, juste avant l'arrivée du train.

Le rapport final de la police devrait être soumis demain au coroner Michel Larose. Il faudra par contre quelques jours avant de connaître les résultats des tests d'alcoométrie et de toxicologie pratiqués sur les corps des victimes.

Une quinzaine de personnes, dont le seul survivant de la tragédie, Phillip Rainbow, 19 ans, toujours hospitalisé, ont été rencontrées par les policiers. Le coroner Rock Héroux fixera bientôt la date de son enquête publique.

Fausse ordonnance en circulation à la suite d'un vol

La police de Longueuil invite tous les pharmaciens à porter une attention particulière à de fausses ordonnances actuellement en circulation à la suite d'un vol survenu dans les bureaux du docteur Paul Ferron, dans la nuit du 16 au 17 juin dernier.

Des intrus se sont alors emparés de 288 feuillets d'ordonnances. On peut les distinguer puisqu'ils portent bien en vue le nom du médecin et le numéro de sa licence, 51-059. On peut communiquer toute information à la police de Longueuil (646-8500) ou au corps de police local.

LA PYRAMIDE
SOURCE D'ÉNERGIE
MORAL - PHYSIQUE
FAVORISE L'AUTO-GUÉRISON
AVANT TOUT - FAITES-EN L'EXPÉRIENCE
Ouvert de 9h00 à 21h00 tous les jours
Droit d'entrée: \$20.00 - Tél. 798-2100
De Montréal, route 20, sortie 145 est
De Québec, sortie 143 ouest

GBS GENERAL BEARING SERVICE
POUR QUE ÇA ROULE
Ouvert le samedi avant-midi 937-7423
1326, rue Notre-Dame Ouest 1918, boul. des Laurentides
8750, rue Hochelaga 885, boul. St-Foy (Long.)
6909, rue Jarry Est 120, boul. St-Charles (St-Laurent)



J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE

OPÉRATION BBQ

AVIS PUBLIC
Ce n'est pas un concours!
Le BBQ est vraiment inclus...

Où... c'est vrai, ce n'est pas un tirage, ni une attrape mais juste une promotion extraordinaire conçue par J.M. SAUCIER et les manufacturiers participants. Avec l'achat de certains articles sélectionnés dans cette annonce et des dizaines d'autres en magasin, nous incluons un petit BBQ Watt T-7 ou Sunbeam à gaz modèle Sun-315. La bonbonne n'est pas incluse. * Limite 1 par client.

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

RADIO PORTATIF STÉRÉO
Modèle TRK-931

- am/fm stéréo
- cassette enregistreuse arrêt automatique
- 2 haut-parleurs détachables

\$169⁹⁹

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

LECTEUR DE DISQUES AU LASER
Modèle DA-500

- Recherche d'index
- Chargement frontal
- Recherche avant-arrière
- Lecteur pré-programmé
- Répétition d'une sélection musicale

\$399⁹⁹

ELECTROHOME

TÉLÉCOULEUR 20"
modèle 48CA41

- Indicateur lumineux de canaux
- Réglage de finesse de l'image
- Antenne double
- Prise pour écouteur et magnétoscope

\$469⁹⁹

RCA

MONITEUR COULEUR 20"
Modèle FKR-490

- Télécommande 22 fonctions
- Entrée audio/vidéo
- Auto-couleur, auto-contraste
- Affichage à l'écran

\$599⁹⁹

\$500 GRATUIT en location de films

Sansui INTELLIGENT SUPER COMPO

- Syntonisateur am/fm stéréo digital modèle DAT-550
- Amplificateur stéréo 30 watts par canal
- Magnétocassette stéréo auto-inversion
- 2 haut-parleurs 3 voies modèle DAS-550
- Cabinet audio GX-550 inclus

\$599⁹⁹

60 WATTS

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

HQ VHS

- STÉRÉO avec Dolby
- 2 têtes, 3 vitesses
- Syntonisation électronique 80 canaux
- Câblodélecteur 107 canaux
- Télécommande sans fil
- Programmable 14 jours
- modèle VT-1400

\$1000 GRATUIT en location de films

\$699⁹⁹

J.M. SAUCIER
Electronique

5 dans 1

Le Super Marché de l'Électronique

NOUVEAU MAGASIN
6860 est, JEAN-TALON
(Sortie Langelier sud)
251-0600

POINTE-CLAIRE 571, boul. ST-JEAN Nord 694-9180 (Près du restaurant Chi Chi)	MONTRÉAL 10,090 ST-LAURENT 389-3541 (Entre Sauvé et Tauré)
LONGUEUIL 2904, CHEMIN CHAMBLY, 651-0070	SHERBROOKE 2300 ouest, King 563-9191

* 90 MOIS DE GARANTIE moyennant un léger supplément
2% de plus pour cartes de crédit

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT VOULAIT OBTENIR LA DÉMISSION DU CHEF DE POLICE DE STE-FOY

Troublé par des menaces, Dubois a fait volte-face

■ SAINTE-FOY (PC) — C'est parce qu'il avait reçu des menaces concernant sa vie privée que le président du Syndicat

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

des policiers de Ste-Foy, Jules Dubois, a dû revenir sur sa décision de demander la démission de son chef André Sainte-Marie, en juillet 85.

Durant toute la journée, hier, M. Jules Dubois, président du Syndicat des policiers et pompiers de la ville de Sainte-Foy a poursuivi son témoignage. Il a traité des circonstances de l'arrestation de Serge Lefebvre, le 5 juillet 85, de la demande de démission du chef Sainte-Marie et du climat malsain qui régnait et qui plane encore aujourd'hui à la centrale de police de Ste-Foy.

Le 8 juillet 1985, devant des

faits qu'il juge inacceptables, il décide de demander, conjointement avec le détective John Tardif, la démission du directeur de police André Sainte-Marie.

Précédemment, à quelques reprises, M. Dubois avait constaté que M. Sainte-Marie se trouvait en état d'ébriété pendant ses heures de travail. « Il n'était plus intéressé aux dossiers. Il ne faisait plus rien. Pour parler de quelque chose de sérieux, comme président du syndicat, je devais chercher un autre interlocuteur valable. »

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est survenue en juillet 85, le jour des funérailles des deux policiers de Québec abattus par Serge Lefebvre.

« De 50 à 60 policiers (de Ste-Foy) étaient rassemblés dans la cour. On nous avait dit qu'on avait un message à nous transmettre. Le maire Lavoie (Louis-Marie, de Ste-Foy) nous a parlé mais pas le chef Sainte-Marie. J'ai constaté que M. Sainte-Marie avait une haleine de boisson. Il ne s'est pas rendu aux funérailles. Personne de l'état-major n'y est allé, seulement les gars. Ça ne pouvait plus durer », a raconté avec émotion Jules Dubois, encore bouleversé.

Demande de démission

Le lundi suivant, 8 juillet, lui et John Tardif demandent la démission du chef Sainte-Marie.

M. Dubois avoue qu'il n'a pas consulté l'exécutif du syndicat ni ses membres. « Les gars auraient eu peur de poser ce geste, avec le climat qui régnait. Avec toute la tension, l'émotion, ils auraient eu peur d'envenimer la situation. Mais il fallait le faire. »

Menaces anonymes

Or, le 10 juillet 85, M. Dubois reçoit des menaces anonymes concernant sa vie privée. Encore aujourd'hui, il ne peut certifier leur provenance.

« J'ai été obligé de revenir sur la décision que j'avais prise en tant que président du syndicat (demande de démission du chef) à cause des menaces que j'ai reçues sur ma vie privée. J'ai fait un pas en arrière. J'ai dû me dissocier de ma position. »

M. Pierre Chabot, représentant de la ville au sein du corps de police, a rédigé pour lui une lettre dans laquelle M. Dubois se rétracte. « Je n'étais pas en état d'écrire, je l'ai lue. M. Sainte-Marie l'a lue. Je l'ai signée. »

Jules Dubois a simplement indiqué à son chef Sainte-Marie qu'il voulait se dissocier de sa première position pour des raisons personnelles. M. Sainte-Marie ne lui a pas demandé d'explicit ses raisons et n'a pas semblé surpris de sa rétractation.

Désabusé, Jules Dubois s'en retourne pour deux jours chez lui.

Il entend à la radio une conférence de presse donnée par le chef Sainte-Marie, qui lit publiquement la lettre de rétractation qu'il venait d'écrire. « On ne m'avait jamais dit qu'elle serait lue publiquement », raconte-t-il.

« J'avais honte d'avoir craqué. Mais l'état physique et mental dans lequel je me trouvais était l'excuse que je me donnais pour avoir craqué. »

Encore une fois, l'enquêteur John Tardif, son ami, est intervenu pour le convaincre de ne pas se laisser abattre. « Tu ne peux rester comme ça; tu dois répondre publiquement à ton tour », lui a-t-il dit. Les deux hommes sont allés voir l'animateur de radio André Arthur afin de lire sur les ondes une déclaration d'une minute. Jules Dubois y disait substantiellement ce qu'il avait signé la lettre dans laquelle il était revenu sur sa demande de démission, c'est parce qu'il avait été victime de « pressions extérieures », qu'il exposera à la Commission de police.

Arrestation de Lefebvre

M. Dubois a également témoigné sur les circonstances entourant l'arrestation de Serge Lefebvre, le 5 juillet 85, deux jours après la mort des deux policiers de Québec.

« Je ne pouvais pas croire que c'était un gars de chez nous qui avait fait ça. Entre le vol par effraction et le meurtre, il y a tout un fossé. »

Le 5 juillet, lors d'une réunion entre M. Dubois, John Tardif et

quelques membres de l'état-major, le chef Sainte-Marie arrive en courant : « Vite les gars. Serge va se tirer en bas du pont. »

C'est John Tardif qui s'est rendu sur le parapet du pont auprès de Serge Lefebvre. Il ne bougeait plus, raconte en pleurant Jules Dubois.

« Serge a été transporté en ambulance, je l'ai accompagné. »

L'ambulancier de la police de Ste-Foy ne savait même pas qui il transportait. « Quand je lui ai dit, il a fait une crise de nerf, de larmes, j'ai dû le calmer », relate encore bouleversé M. Dubois.

Les policiers pleuraient

À la centrale de police, une vingtaine de policiers se sont réunis après la tentative de suicide de Serge Lefebvre sur le pont de Québec. « Des policiers pleuraient. L'émotivité était très grande. »

Ce même 5 juillet, le chef Sainte-Marie donne une conférence de presse sur les événements, en compagnie du président du syndicat.

Jules Dubois n'en croit pas ses oreilles quand il entend son chef lancer au micro, en parlant de Serge Lefebvre: « Il y avait une pomme 'pourrie'; on s'en est débarrassé. »

Le contre-interrogatoire de Jules Dubois prend fin aujourd'hui.

La Commission de police prendra ensuite une semaine de relâche, entre la Saint-Jean-Baptiste et la Confédération. Elle reprendra ses travaux le 2 juillet.

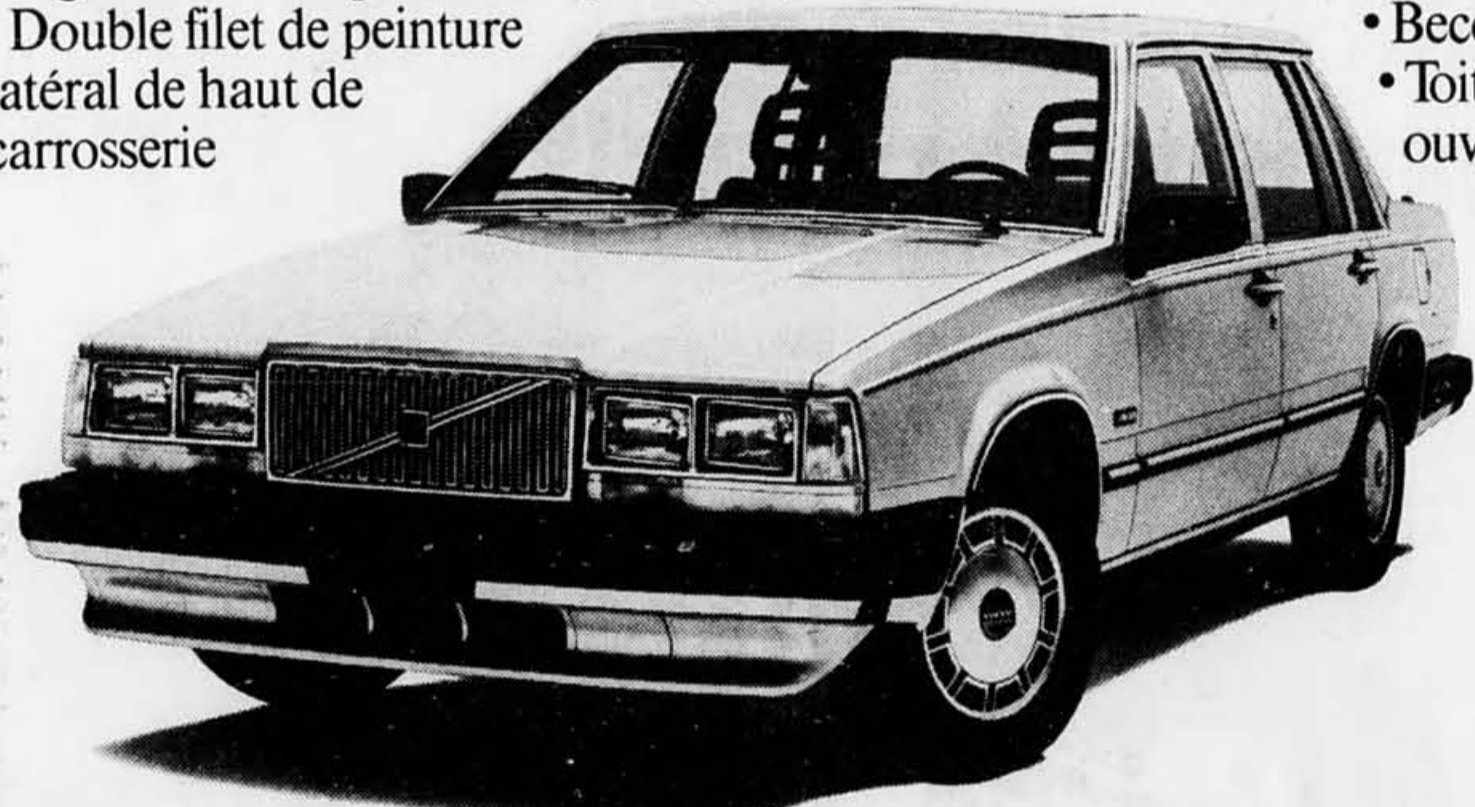


**L'hiver
ma pompe
à chaleur
me tient
au chaud!**

- Freins assistés à disques aux quatre roues • Direction assistée, à crémaillère
- Suspension avant à jambes de force MacPherson • Stabilisateurs à l'avant et à l'arrière • Suspension arrière à voie constante • Pneus à carcasse radiale ceinturés d'acier • Jantes en alliage • Phares rectangulaires jumelés • Phares code-route halogènes • Plafonnier à lampes de lecture avant intégrées
- Lampes intérieures à retard • Lampes d'avertissement «portes ouvertes» dans les portes
- Éclairage de compartiment
- Moteur et de coffre • Glaces teintées • Essuie-glaces à action intermittente • Indicateur de niveau de liquide lave-glace • Glaces à commande électrique
- Climatiseur* • Compte-tours • Montre à quartz cristal • Siège chauffant du côté conducteur
- Siège chauffant du côté passager • Ceintures de sécurité à trois points, auto-réglables, et ceintures ventrales au centre, à l'arrière • Récepteur AM/FM stéréo Dolby, cassetophone, haut-parleurs avant et arrière • Antenne à commande électrique • Appuie-bras central à l'avant et à l'arrière avec rangement • Moquette complète jusque dans le coffre • Trousse d'outils
- Double filet de peinture latéral de haut de carrosserie

VOYEZ COMME VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ DANS LA VOLVO 740 GLE.

- Dégivreur électrique de lunette arrière avec minuterie à arrêt automatique • Rétroviseurs extérieurs commandés de l'intérieur • Pare-soleil avec miroir • Verrouillage central des portes (coffre compris)
- Becquet
- Toit ouvrant



Les Volvo 1986 ont une garantie limitée de trois ans sans limite de kilométrage. Demandez toutes les modalités à votre concessionnaire.

VOLVO
Une voiture digne de confiance.

LAVAL
BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
1430, BOUL. ST-MARTIN
667-4960

MONTRÉAL
UP-TOWN AUTOMOBILES LTÉE
8300, BOUL. DÉCARIE
737-6666

DOLLARD-DES-ORMEAUX
JACAUTO LTÉE
3612, BOUL. ST-JEAN
626-8120

ST-HUBERT
LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839, BOUL. TASCHEREAU
678-1220

Volvo se réserve le droit de modifier, n'importe quand et sans préavis, les matériaux, équipements et caractéristiques. © 1985 VOLVO CANADA LIMITEE
*MD Dolby Laboratories. *Climatiseur facultatif en supplément. Demandez à votre concessionnaire.

LE COUPABLE A ÉTÉ DÉMASQUÉ GRÂCE À UN GÂTEAU AU EXLAX

À la centrale de Ste-Foy, un policier volait même... les lunchs de ses collègues

■ SAINTE-FOY (PC) — Le climat à la centrale de police de Sainte-Foy continue de se détériorer depuis un an. Au point d'ailleurs ou la semaine dernière, le syndicat a dû demander l'aide d'un psychologue.

C'est la révélation qu'a faite, hier, le président du Syndicat des policiers et pompiers de Ste-Foy, M. Jules Dubois, en décrivant le climat malsain qui a régné entre 1979 et 1985 et qui continue de couvrir aujourd'hui.

Un grand nombre de policiers de Ste-Foy souffrent aujourd'hui de « burn-out », d'épuisement moral et physique, a relaté M. Dubois.

«C'est urgent»

La semaine dernière, le syndicat a demandé à la Ville de Sainte-Foy l'aide d'un psychologue «pour aider les policiers à traverser ce qu'on traverse actuellement. Et c'est urgent», prend soin de préciser Jules Dubois.

Le climat se détériore encore depuis un an, déplore M. Dubois. Les policiers ont beaucoup de difficulté à travailler sur la route. « Plusieurs ont fermé la porte à la police. Ils poinçonnent le matin et le soir et repartent chez eux. »

La démotivation, la démoralisation sont devenues choses courantes. Le climat est aussi très tendu. « Pour plusieurs, ce sont des révélations ce qui se dit aujourd'hui à la Commission de police. »

Le président du syndicat explique qu'encore ces jours-ci, ils va patrouiller « avec les gars » pour leur expliquer ce qui se passe, ce qui se dit à la commission, et les rassurer.

Les révélations de la commission ont causé un certain émoi chez les policiers. Plusieurs craignent maintenant de trop s'avancer, de réagir trop rapidement et de se faire reprocher

leurs actes, décrit Jules Dubois. « Les gars sont très prudents quand ils travaillent. S'il arrive un accident à Sainte-Foy, ça ne sera pas par action mais plutôt par omission d'agir. »

Alcoolisme

À ce problème de démotivation s'est greffé celui « très sérieux » de l'alcoolisme.

Selon M. Dubois, le problème de l'alcoolisme s'est atténué, ces derniers mois, grâce à deux policiers de Ste-Foy, eux-mêmes d'anciens alcooliques qui ont cessé de boire et ont choisi d'aider leurs confrères.

« Si des policiers s'en sont sortis, c'est grâce à ces deux gars qui, eux-mêmes, ont réussi à s'en sortir et veulent aider les autres. »

Vol d'équipement au poste

En décrivant l'atmosphère qui régnait à la centrale de police, Jules Dubois a également cité des cas de vol d'équipement qui se produisaient à la centrale même.

On a enregistré des vols de mitaines, de claques, de boîtes. « On mettait des balais à neige dans les voitures-patrouilles à l'automne et je vous dis qu'on n'en retrouvait pas beaucoup au printemps. »

Voleur de...lunchs

Avec humour, il a raconté le cas loufoque d'un policier qui volait même... le lunch de ses collègues.

Le policier, amateur de desserts, a été pris grâce à un habile stratagème.

L'épouse d'un policier a cuisiné un appétissant gâteau au chocolat... avec du Exlax. L'amateur de desserts a été vite retracé: « On a mis le doigt dessus », a lancé en riant Jules Dubois.

M. Dubois poursuit son témoignage aujourd'hui.

VENTE DE DUVETS

Couettes en duvet d'oie blanche
Garantie jusqu'à 25 ans

Simple	\$109,90 - \$129,90	Oreillers en duvet	
Jumeau	\$129,90 - \$149,90	Standard	\$69,90
Double	\$159,90 - \$179,90	«Queen»	\$79,90
«Queen»	\$179,90 - \$209,90	«King»	\$109,90
«King»	\$219,90 - \$249,90		

VENTE DE FUTONS

Futon 6	Base plante	Housse pour Futon
Jumeau \$95,90	\$109,90	\$29
Double \$109,90	\$129,90	\$39
«Queen» \$129,90	\$149,90	\$49

LES DUVETS UNGAVA
10, avenue des Pins, 2e étage
au coin de Saint-Laurent
287-9276

EXCURSIONS TOURISTIQUES AU-DESSUS DU GRAND CANYON

Une collision entre un avion et un hélicoptère fait 25 morts

■ GRAND CANYON VIL-
LAGE, Arizona (d'après
UPI) — Vingt-cinq personnes

ont connu une mort horrible,
hier, lorsqu'un avion d'excur-
sion et un hélicoptère touristi-

que sont entrés en collision au-
dessus du Grand Canyon et se
sont écrasés en flammes au fond

la gorge, tombant d'une hauteur
de 1 500 mètres.

L'avion, un bimoteur Otter,
transportait deux pilotes et 18
passagers — quatre Américains,
11 Néerlandais, deux Suisses et
un Sud-Africain —, tandis que
le giravion avait un pilote et
quatre passagers à son bord. (La
nationalité de ces derniers n'a
pas été précisée.)

Les deux appareils se sont per-
cutés vers 9 h 30, heure locale,
au-dessus d'un bras du Colora-
do, dans la région de Crystal Ra-
pids. Ils sont tombés dans un
secteur escarpé, ce qui, souli-

gnait-on hier, allait rendre très
délicate la localisation des
corps.

Le Grand Canyon, gorge où
coule le Colorado, est considéré
comme l'une des merveilles natu-
relles du monde et est visité cha-
que année par près de deux mil-
lions de personnes. Quelque
50 000 vols touristiques y sont
effectués tous les ans, en dépit
des protestations des écologistes,
qui estiment qu'ils perturbent la
tranquillité des lieux.

Le plus grave accident aérien a
survenu dans cette région s'est
produit en 1956, lorsqu'un Su-

per-Constellation de la compa-
gnie TWA transportant 70 per-
sonnes est entré en collision
avec un DC-7 de la United Airli-
nes comptant 58 occupants. Les
deux appareils s'étaient écrasés
dans le canyon et il n'y avait eu
aucun survivant.

Robert Lippman, avocat d'un
groupe écologique qui s'est don-
né le nom de « Friends of the Ri-
ver », a souligné que cette trage-
die venait de donner une preuve
ultime du risque couru par les
pilotes qui réduisaient dange-
reusement leur ligne de vision
en s'obstinant à voler au-dessous
de la crête du canyon.

Coupez de moitié vos frais de chauffage

et obtenez du même coup
la climatisation
dès cet été

RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE GARANTI PAR ÉCRIT

Vous êtes propriétaire? Trane vous offre de faire gratuitement sur ordinateur
l'analyse énergétique de votre maison.

Cette analyse informatisée vous dira quelles économies vous pourrez réaliser
(jusqu'à 70% dans certains cas) et comment ces économies pourront payer le coût
d'achat de votre pompe à chaleur Trane.

Elle s'adapte aux systèmes à air pulsé et elle est la seule qui peut s'accoupler aux
systèmes de chauffage à eau chaude. De plus, elle peut fournir jusqu'à 340% plus
de chaleur qu'un système électrique utilisant la même quantité d'électricité.

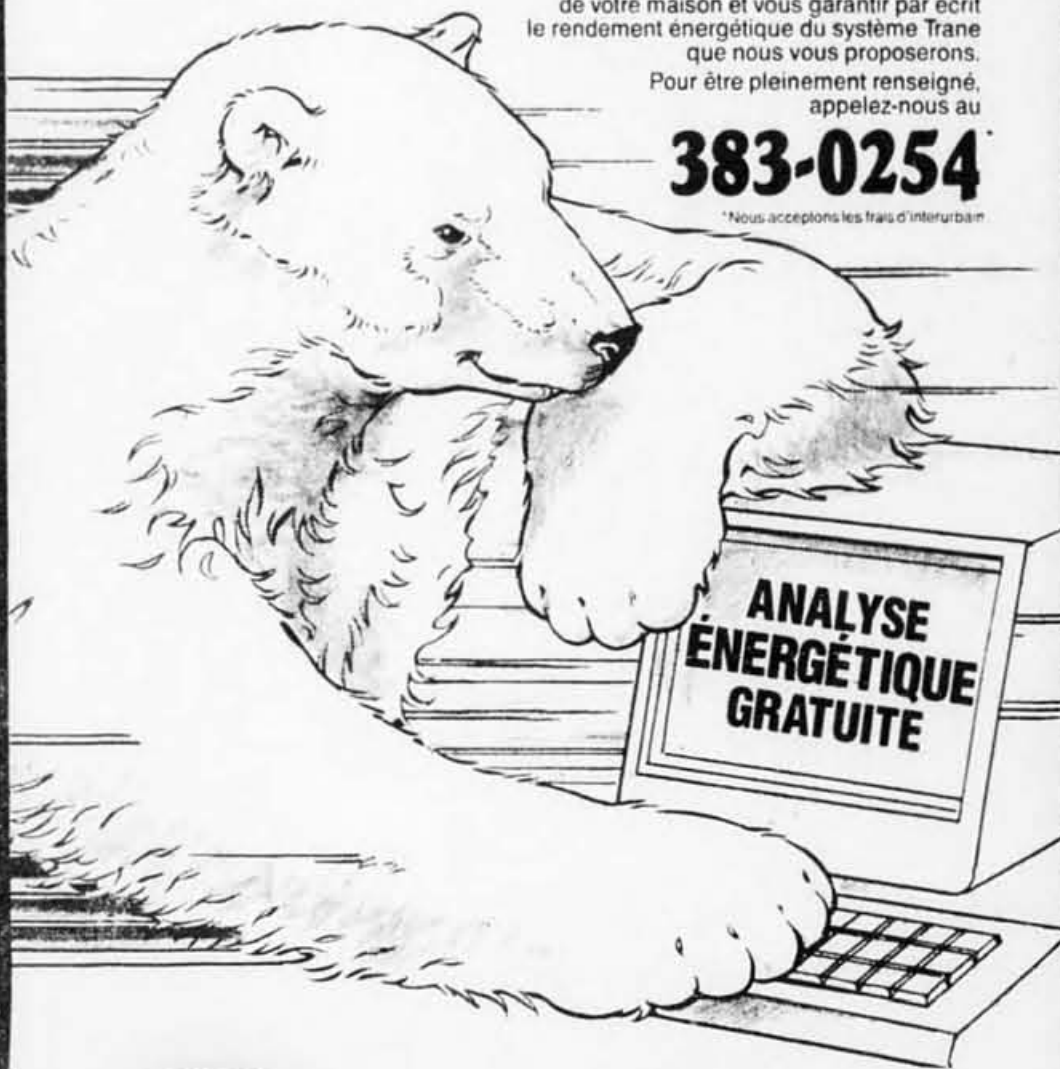
La pompe à chaleur Trane fonctionnant sans combustion, elle ne brûle donc pas
d'oxygène. De plus son action filtrante
améliore la qualité de l'air que vous respirez.

Nous pouvons faire l'analyse énergétique
de votre maison et vous garantir par écrit
le rendement énergétique du système Trane
que nous vous proposerons.

Pour être pleinement renseigné,
appelez-nous au

383-0254

*Nous acceptons les frais d'interurbain



LA POMPE À CHALEUR
TRANE MD
BON AIR / BIEN-ÊTRE

**SOLDE
d'été**

jusqu'à

50%
de rabais

Complets, vestons sport, panta-
lons, chemises, chandails, shorts
"Bermuda" et toute notre mar-
chandise d'été!



PL. VERSAILLES
352-3940

PL. VERTU
337-1414

CARREFOUR LAVAL
687-2378

FAIRVIEW
PTE-CLAIRE
694-8553

PROMENADES
ST-BRUNO
461-0006

NOUVEAUX LOCAL

1123
St-Catherine O.
(entre Peel & Stanley)
842-5767

ERNEST
Tous les styles que vous aimez!

8%

Le gouvernement fédéral vous offre du bilinguisme à rabais!

8%

Le gouvernement
fédéral a mis en
disponibilité 8% de
ses traducteurs, soit
80 personnes.

Cela équivaut à une
réduction de 8%
de votre droit à des
communications gouver-
nementales de qualité
dans votre langue.

Savez-vous que, l'an
dernier, les seuls
traducteurs à
l'emploi du gouver-
nement ont dû traduire
plus de 209 000 000 de
mots pour vous offrir des

communications gouver-
nementales dans votre
langue?

Savez-vous que la
traduction des déli-
bérations de la
Chambre et du Sénat est
livrée dans les 3 heures?
Que les documents des
comités parlementaires
sont traduits dans un
délai de 12 à 72 heures
selon la priorité des
textes?

Savez-vous que les
services multilin-
gues du gouver-
nement assurent la

traduction de quelque
60 langues étrangères?
Principalement de l'alle-
mand, du russe ou de
l'espagnol vers le fran-
çais ou l'anglais.

Une réduction de
8% au Bureau des
traductions, c'est
du bilinguisme à rabais.
C'est une réduction du
sens professionnel du
traducteur. De son souci
du détail. De sa préoc-
cupation de rendre fidè-
lement le message de
l'auteur. C'est une réduc-
tion de sa capacité de
fournir un travail de qualité.

Des traducteurs de
l'extérieur pour-
raient difficilement
vous offrir la même pas-
sion de la qualité. Parce
que pour vous, c'est
plus qu'une question
de langue... C'est une
question de pays.

8%
de réduction



Syndicat
canadien
des employés
professionnels
et techniques

8%

8%

Au générique

■ Après le Grand Hôtel qui a procédé à l'inauguration de son nouvel auditorium, après le Centre Sheraton qui a célébré l'arrivée du beau temps par l'ouverture de sa piscine, c'était au tour de **Fernand Roberge**, vice-président de l'hôtel Ritz-Carlton, d'accueillir ses invités mardi, afin de souligner la réouverture du Jardin du Ritz, un des coins les plus enjôleurs de Montréal. Quand on sait que le terrain dans ce coin-là coûte \$350 le pi², on ne peut que féliciter les propriétaires du Ritz de résister à la tentation de le remplacer par un bâtiment quelconque...

■ Le musée Pierre-Boucher, de Trois-Rivières, propose à partir d'aujourd'hui, une exposition intitulée **Pierre Boucher et ses descendants**. L'exposition sera inaugurée à 17 h par **Fleurimont Boucher de la Bruère**, descendant de neuvième génération de **Pierre Boucher**. L'abbé **Gaston Kirouac**, président du Conseil du musée, procédera au lancement du catalogue-souvenir en présence des maires **Hughes Aubertin**, de Boucherville, et **Gilles Beaudoin**, de Trois-Rivières.

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



Ginette Gadoury

■ Le centre Infodesign de la Place Bonaventure ouvrira ses portes le mercredi 9 juillet, jour de l'anniversaire de naissance de **Ginette Gadoury**, fondatrice et

âme dirigeante du salon, l'ouverture marquera une journée remplie d'émotions puisque la fondatrice du magazine **Décor-mag** célèbre ce jour-là son anniversaire de naissance. Le designer **Albert Leclerc** et l'architecte **Claude Robillard** sont ses principaux collaborateurs au salon.

■ **André Bissonnette**, ministre d'Etat à la Petite et Moyenne Entreprises, et **Francine Grimaldi**, marraine d'honneur du Festival des montgolfières du Haut-Richelieu, reçoivent la presse ce soir à 17 h au Jardin botanique de Montréal, afin de lui communiquer toutes les informations pertinentes au prochain festival, qui se déroulera du 8 au 17 août, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

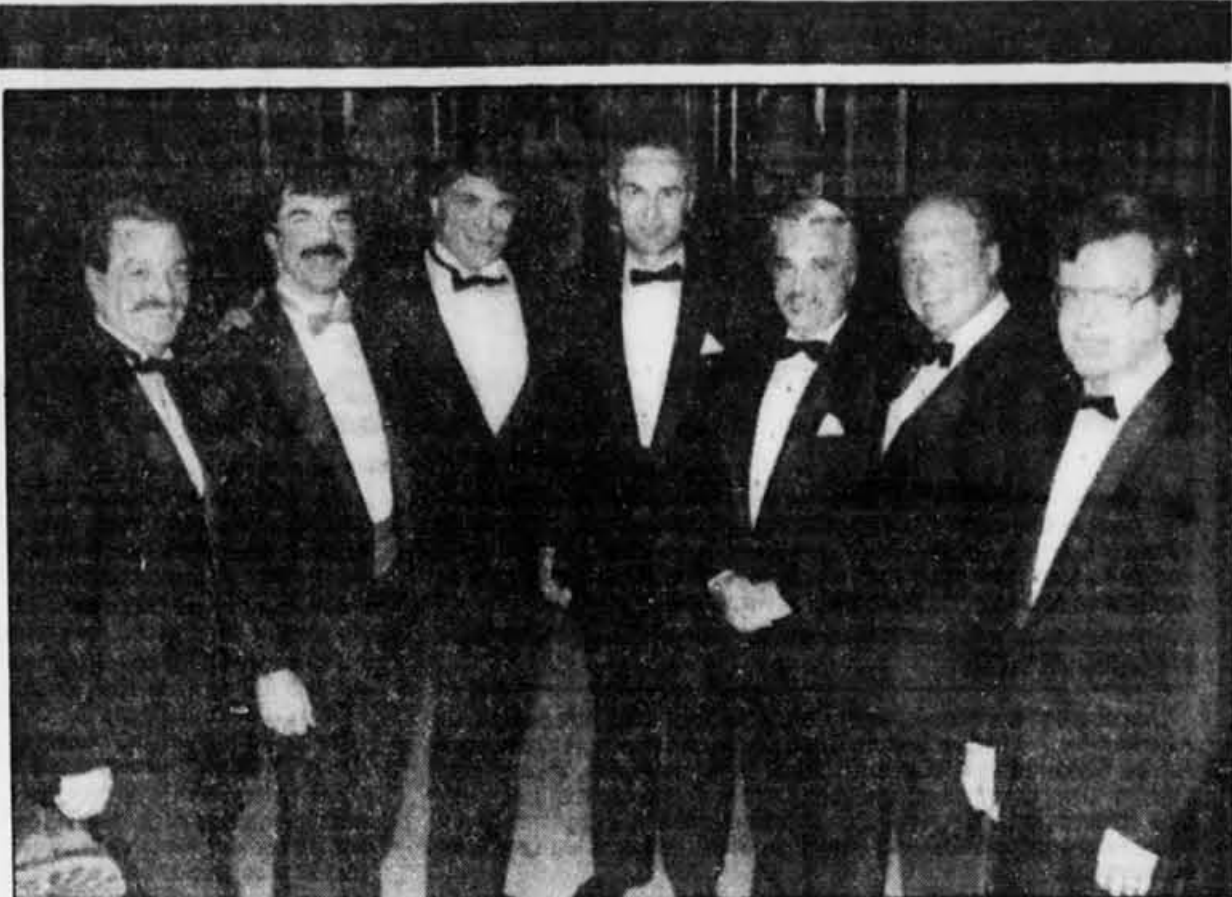
■ Le président **Dominique Zaurini**, de la Chambre de commerce italienne de Montréal, présentera le nouveau Conseil d'administration de l'organisme à la presse aujourd'hui à 18 h, au Buffet Antique, rue Sherbrooke.

■ Le congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a lieu aujourd'hui, à l'Auberge des gouverneurs de Québec, sous la présidence de **Claudine Lussier**. La principale conférencière sera **Raymonde Bujold**, directrice du département d'orientation et de counseling à l'Université Laval.

■ **Mme Robert Bourassa** présidera hier l'inauguration de l'exposition **De la crémaillère à la table**, présentée au musée David M. Stewart, au vieux fort de l'île Sainte-Hélène. Cette exposition retrace l'histoire du couvert.

■ **Ralph Hancox**, président de Selection/Reader's Digest, et **Yvon Lamarre**, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, procéderont à l'inauguration de l'exposition d'œuvres de la collection Selection/Reader's Digest, demain, à 19 h, à la Maison de la culture Marie-Uguay, au 6052, boulevard Monk.

■ L'animatrice **Céline Hervieux-Payette**, **Gérard Gascon**, ex-directeur du Bureau du transport métropolitain, et la terrasse



Les gagnants des prix Mica

■ Le Conseil de l'industrie électronique du Québec proclamait récemment les gagnants des prix **Mica**, distribués annuellement aux entreprises de l'année dans six domaines différents. On peut reconnaître de gauche à droite **Pierre Pharand** (Datagram Inc., catégorie matériel électronique); **Yvon Léveillè** (Micro Tempus Inc., catégorie logiciel); **Raymond Lafontaine** (L.G.S., conseillers en informatique, catégorie services informatiques); **Normand Tremblay**, président du Conseil; **Raymond Pronovost** (Institut de recherche d'Hydro-Québec, catégorie innovation); **Pierre Thibeault** (Le studio André Perry Inc., catégorie exportation); et **Guy Olivier** (Ecole polytechnique, catégorie recherche).

Mark Ten seront demain à la station de métro du Collège, de 6 h à 9 h. Jus d'orange et exemplaires de LA PRESSE sont gratuits. C'est une présentation conjointe de la STCUM, Mark Ten, CKVL et LA PRESSE.

■ L'ingénieur **Gilles Perron**, propriétaire de son propre cabinet d'experts-conseils, a mérité le prix du Conseil canadien des ingénieurs pour 1986, en reconnaissance des services rendus à la profession.

■ **Rémy Dussault**, aujourd'hui associé au bureau d'ingénierie Vezina, Fortier et Associés, a été récemment élu à la présidence de l'Institut canadien des ingénieurs.

■ **Guy D'Orsonnens** est le nouveau président de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il succède à **David Weinstein** à ce poste. D'Orsonnens est associé du cabinet de comptables agréés Pêtrie Raymond, de Mont-Royal.

■ Avis aux amateurs d'encan : le prochain encan du Curateur public du Québec aura lieu samedi à partir de 15 h, à l'entrepôt du Curateur, au 7245, rue Clark. Pour tous renseignements additionnels, priez de s'adresser à **Marie Guelain**, au 873-5111.



Sylvain Saint-Germain

■ **Sylvain Saint-Germain**, de Sainte-Brigitte-des-Saults, a été proclamé producteur porcin de l'année. Les autres finalistes furent **Claude Forget** et **Yvon Lacasse**.

■ **Richard Camirand**, ci-devant du défunt **Montreal-Matin** et de Loto-Québec, est maintenant à l'emploi des Communicateurs associés.

A SAMEDI



Alain Simard à la Place des arts

■ Lorsqu'il lança son Festival international de jazz, rue Saint-Denis, **Alain Simard**, dans le meilleur de ses rêves, ne se voyait sans doute pas dans l'obligation d'envahir un jour la Place des arts à cause du succès de son festival. C'est pourtant le cas, ce qui explique son large sourire. On l'aperçoit (au centre), avec à ses côtés à droite, **Raymond Fortin**, représentant de Belvedere, et à gauche de **Guy Marin**, directeur général de la Place des arts.

**Mains-nues!
Écrasez la
concurrency!**

**250 minutes.
179 dollars.**



Une autre solution-prix sur mesure pour les communications cellulaires offerte par votre Centre de Service Cantel.

Cantel vous offre maintenant la liberté de parole.

Les yeux sur la route, les mains sur le volant, et occupé à parler d'affaires.

Votre portefeuille, lui, ne trouve rien à redire.

Voilà ce que permet le NEC 2C+ combiné à l'ensemble "mains libres", offert exclusivement par Cantel pour seulement 179,00 \$ mensuellement* avec 250 minutes de temps d'antenne local par mois. Si vos besoins sont moindres, vous pouvez même économiser encore plus.

Vos experts-conseils du Centre de Service Cantel sont là pour vous aider à établir un forfait sur mesure qui vous convienne parfaitement. Ils sont serviables et compétents... ils ont un bon jugement et savent écouter. Ils veillent à ce que votre téléphone convienne parfaitement à vos besoins et à votre budget.

Si vous songez à faire l'acquisition d'un téléphone cellulaire, cette offre bat probablement toutes les autres qui pourront vous être offertes.

NEC
NEC Corporation

*Le forfait location-bail NEC 2C+ de Cantel : 179,00 \$ par mois, avec dépôt de 400,00 \$, sur une période de location de 36 mois, comprend le téléphone cellulaire, l'installation standard, l'antenne standard, les frais de service de base, 250 minutes de temps d'antenne local par mois et une garantie de deux années.

Centre de Service Cantel
9055, boul. Pie IX
Montréal, Québec 327-2422

Centre de Service Cantel
2330, boul. Laurentien
St-Laurent, Québec 333-3333

Centre de Service Cantel
2020, rue Université, Suite 204
Montréal, Québec 285-8949

Centre de Service Cantel
3399, boul. Taschereau
St-Hubert, Québec 676-3963

Centre de Service Cantel
3364, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval, Québec 682-2640

Centre de Service Cantel
1400, d'Estimauville
Québec, Québec 661-1272

Centre de Service Cantel
6315, Côte de Liesse
St-Laurent, Québec 340-2060

Centre de Service Cantel
2197, Léon-Harmel
Ste-Foy, Québec 687-9129

CANTEL
MEURER EN AFFAIRES,
C'EST MEURER EN CONTACT!

LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

Montréal deviendra la capitale de l'industrie aérospatiale canadienne

■ Dans l'esprit de la brochette de ministres fédéraux qui participent activement aux discussions du Sommet économique de Montréal, il n'y a aucun doute que le gouvernement Mulroney a décidé de tout faire pour assurer à la région de Montréal le titre de capitale canadienne de l'industrie aérospatiale.

MICHEL GIRARD

Une autre preuve évidente de l'effort fédéral fait dans ce sens, de rappeler les ministres Robert René de Cotret (Conseil du trésor), André Bissonnette (Petite entreprise) et Michel Côté, vient d'être donnée alors qu'on annonçait ces jours-ci l'établissement de l'Institut international de gestion en aviation civile et l'implantation à Saint-Jean-sur-Richelieu du projet de \$650 millions de Oerlikon Aérospatial.

Le ministre de Cotret a de plus rappelé l'engagement ferme que son gouvernement avait pris pour soutenir le développement du secteur aérospatial montréalais en participant financièrement à des projets de Canadair, Pratt & Whitney et Spar Aerospace.

On estime que 50 p. cent des industries et de la main-d'oeuvre du secteur aérospatial est présentement concentré à Montréal.

Pour consolider davantage cette position de numéro un au Canada, la Ville de Montréal, la Chambre de commerce de Montréal et l'Ordre des ingénieurs du Québec demandent au gouvernement fédéral de privilégier Montréal dans le cadre de sa politique d'achat de matériel aérospatial.

Les intervenants ont également appuyé hier la proposition visant la création d'un comité qui assurerait le suivi des grands projets du secteur aérospatial, dans le but d'essayer d'obtenir à Montréal le plus grand nombre de contrats gouvernementaux.

Le ministre québécois délégué à la PME, André Vallerand, s'est engagé à faire auprès de son gouvernement les représentations nécessaires en vue de donner suite au consensus obtenu sur la mise en place d'un institut de haute technologie.

Cet institut serait une sorte de « carrefour de laboratoires » où on permettrait l'enseignement dans un même lieu de toutes les technologies de pointe. Ces technologies sont présentement enseignées dans différents centres spécialisés et dans certaines grandes industries.

En plus de répondre à un besoin de formation chez les travailleurs, cet institut servirait également l'industrie et les universités en devenant un centre de fabrication et de mise au point de prototypes.

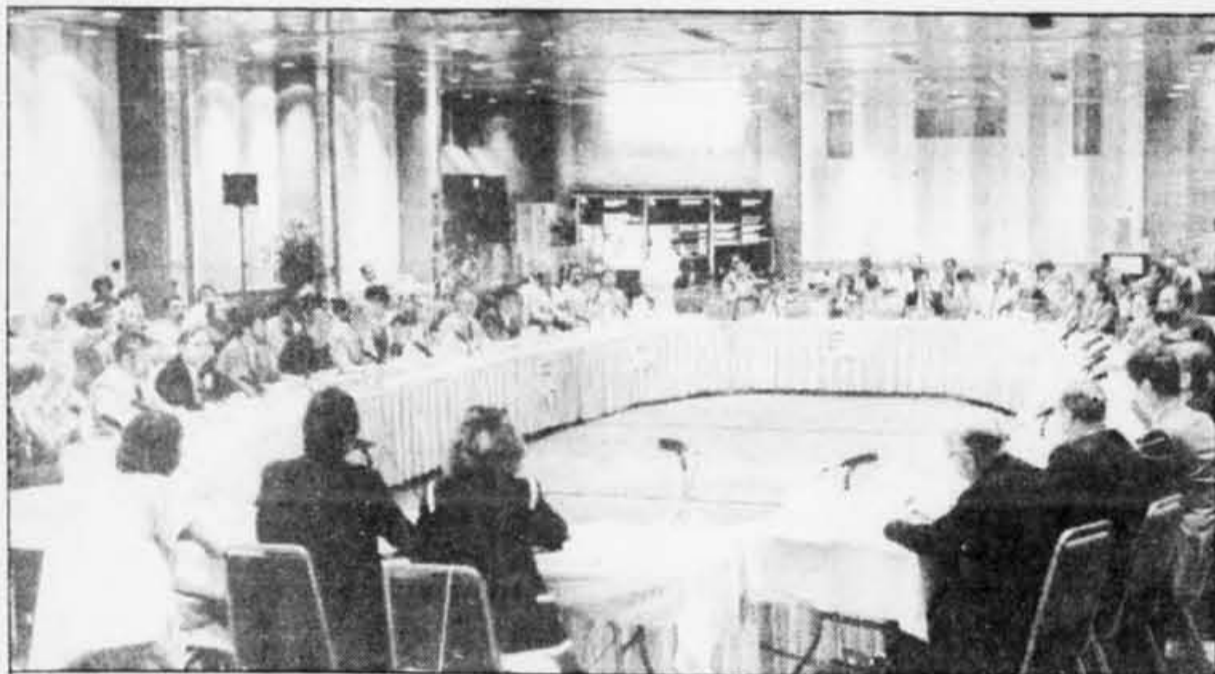


photo Jean Goupil, LA PRESSE

La table circulaire des participants au Sommet économique de Montréal.

Unanimité contre le projet de loi C-75

■ Les participants au Sommet économique ont transmis au gouvernement fédéral un message clair et unanime: retirer le projet de loi C-75 qui désavantagerait indument le port de Montréal par une taxe aux utilisateurs.

MARIANE FAVREAU

Ce projet de loi, explique M. Fernand Boudreau, du Conseil des Travailliers de Montréal (CTO), donnerait à la garde-côte un pouvoir de taxation sur tout utilisateur du fleuve. Ce qui rapporterait environ \$150 mil-

lions de taxe au trésor fédéral, venant du Québec, soit plus que tous les salaires payés aux débardeurs de Montréal.

Le président de la Chambre de commerce, M. Yvon Marcoux, abonde dans le même sens. Son organisme et le Board of Trade ont déjà fait connaître leur opposition lors d'une commission parlementaire, mais il reitere aux ministres présents au Sommet, le message de Montréal.

Le ministre d'État aux Mines, M. Robert Layton, représentant le gouvernement fédéral sur cette question, a pris bonne note et assure que ce message serait

transmis. Mais il rappelle que le but du projet de loi n'est pas de désavantager les ports du fleuve au détriment de Halifax, par exemple, qui jubile face au projet de loi.

Quant à l'extension prévue du port de Montréal, se fera-t-elle dans l'île même (vers l'est) ou à l'extérieur? Le directeur général du port, M. Dominic Taddeo, assure que la décision sera connue en janvier prochain. D'ici là, le conseil d'administration étudie divers rapports favorisant l'une ou l'autre solution.

Mais le Sommet économique est unanime: que l'extension du port se fasse à Montréal même et non à l'extérieur, sur la rive sud, comme l'a déjà recommandé le dernier rapport connu. Et qu'on y privilégie les activités des conteneurs, voie de l'avenir, et non les marchandises en vrac.

Deja, Montréal achète des terrains avoisinants le port pour répondre à la demande pour les conteneurs et agrandir l'espace du port, explique M. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif de Montréal.

Quant à l'emploi dans l'Est de Montréal, les participants ont accepté que le comité de relance de l'emploi et de l'économie (CREEM) envisage la possibilité de mettre sur pied une table permanente de l'emploi. Elle assurerait ainsi la continuité des travaux du CREEM, dont le mandat n'est que d'un an.

troc, une façon pour les entreprises d'ici de faire payer leurs services ou leurs marchandises en nature de la part de pays pauvres en devises.

Enfin, la mise sur pied d'une « Fondation Montréal » qui serait consacrée à l'étude de la ville, serait également un outil de rayonnement international, ont reconnu les participants au Sommet, qui ont donné leur benediction à cette initiative de la conférence des recteurs d'universités.

Montréal, ville internationale

■ « Montréal, ville internationale ». Ce ne sont pas de vains mots pour les participants du Sommet économique qui ont adopté une série de mesures pour concrétiser ce rôle. Ils ont par ailleurs l'appui explicite des gouvernements du Québec et d'Ottawa dans cette affaire.

MARIANE FAVREAU

Par exemple, les gouvernements sont sur le point de reconnaître des concessions fiscales aux organismes internationaux qui sont installés à Montréal, question de concurrencer d'autres grandes villes qui le font. Québec a déjà inscrit cette mesure dans ses énoncés de politiques de décembre dernier, rappelle le ministre André Vallerand, tandis que son collègue Robert de Cotret, président du Conseil du trésor fédéral, espère annoncer quelque chose de semblable dans quelques mois.

La Ville de Montréal, de son côté, pourrait envisager des exemptions de taxes pour faciliter l'implantation de ces organismes internationaux.

De même, il est clair que Montréal sera reconnu par le gouvernement d'Ottawa comme centre bancaire international avec Vancouver, assure M. de Cotret. Mais les études techniques ne seraient pas encore terminées.

Il faut faire vite, presse le président de la Chambre de commerce: plus on retarde, plus d'autres villes veulent entrer dans la course.

D'autre part, le Centre de commerce international de Montréal a recueilli l'appui du Sommet pour la création d'un tribunal d'arbitrage international pour les litiges commerciaux. Il s'agit d'une initiative d'ordre privé qui ne requiert qu'un coup de pouce des instances gouvernementales. Ce qui paraît acquis.

De même, le Sommet a endossé un projet de centre international de « commerce de contrepartie ». Cette expression bizarre cache en fait une sorte de

Une nouvelle politique « protectionniste » pour l'industrie du vêtement

■ C'est avec un certain soulagement que les participants au Sommet économique de Montréal ont appris, hier, que le gouvernement Mulroney dévoilera, d'ici la fin du mois de juin, sa nouvelle politique de « protectionnisme » à l'égard de l'industrie canadienne du vêtement.

MICHEL GIRARD

Mais, comme les ministres fédéraux Michel Côté (Consommation et Corporations) et André Bissonnette (Petite entreprise) n'ont pas voulu donner de précisions sur les mesures protectionnistes contenues dans la nouvelle politique, les intervenants au sommet sont restés toutefois sur leur appétit.

Cette nouvelle politique de protection de l'industrie du vêtement est attendue depuis belle lurette alors que le premier ministre Brian Mulroney en avait fait une promesse électorale majeure pour le Québec.

La mise en place de cette politique est extrêmement importante pour le Québec, et plus particulièrement Montréal, en raison de la position de leader qu'on occupe dans cette industrie.

D'ailleurs, l'industrie du vêtement compte pour le tiers de la main-d'oeuvre industrielle à Montréal. Sur les 100 000 emplois générés par cette industrie au Canada, le Québec en a 65 000, dont la grande majorité est concentrée à Montréal.

Étant le chef de file de ce secteur, il va sans dire que Montréal a par conséquent été plus touchée par la fermeture d'usines et la perte de milliers d'emplois que n'importe quelle autre grande ville canadienne.

Pour arrêter « l'hémorragie » de la fermeture des usines, les manufacturiers de vêtement, la ville de Montréal, le gouvernement du Québec et plusieurs représentants du milieu des affaires ont à maintes reprises réclamé du gouvernement fédéral la mise en place d'un programme plus sévère de contingentement des importations de vêtement et de textile.

Appelé à donner des précisions sur la nouvelle politique que son gouvernement s'approprie à rendre publique, le ministre Michel Côté a dit à LA PRESSE

que cette nouvelle orientation devrait donner suffisamment de temps à l'industrie canadienne du vêtement pour parachever sa modernisation et devenir ainsi plus compétitive.

Il a parlé, notamment, des mesures restrictives qui rendront l'étiquetage des produits importés beaucoup plus sévère. Jusqu'à présent, l'étiquetage faisait l'objet d'un certain laisser-faire et plusieurs fabricants étrangers ont profité de cette situation.

Selon M. Côté, il ne faut cependant pas croire que la nouvelle politique de protectionnisme mettra carrément un frein à la fermeture d'usines à Montréal. Mais, chose certaine, elle devrait permettre aux manufacturiers les plus dynamiques et les plus intéressés à revitaliser leur usine d'avoir un répit de quelques années pour compléter leur programme de modernisation.

La lourdeur des décrets

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, a indiqué, hier, que le gouvernement du Québec était en train de réviser l'administration des différents décrets régissant l'industrie québécoise du vêtement.

Il a notamment mentionné qu'il y avait une certaine incohérence entre les gros budgets actuellement consacrés à l'administration gouvernementale et à la surveillance de ces décrets et les faibles sommes allouées aux programmes d'amélioration de la productivité dans l'industrie du vêtement.

On estime qu'en raison de cette lourdeur administrative de l'application des décrets, il en coûterait environ 15 p. cent de plus au Québec pour produire des vêtements comparativement à l'Ontario.

Les intervenants en faveur d'une révision complète des décrets, dont l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec, le Centre de productivité du vêtement, le Conseil du patronat, etc., se sont toutefois fait dire qu'ils n'avaient pas à ce chapitre l'appui de la FTQ ni de la CSN.

Autres engagements

Au niveau de la haute technologie, le ministre fédéral délégué à la Petite entreprise, André Bissonnette, a donné l'assurance

que tous ses collègues ministres du Québec feront les démarches nécessaires pour favoriser Montréal dans l'obtention d'un centre de microélectronique, un projet de quelques dizaines de millions de dollars. Il s'agit ici d'une installation majeure de recherche scientifique et de démonstration industrielle en microélectronique, de calibre international.

Côté libéralisation des échanges, les participants ont reconnu la nécessité de faire des études approfondies et diversifiées sur l'impact d'une éventuelle entente commerciale Canada-USA sur les entreprises de la région de Montréal.

SOLIGAZ pourra réaliser son projet

■ Le ministre québécois délégué à la Petite et moyenne entreprise, André Vallerand, a indiqué, hier, que l'Office national de l'énergie avait donné son aval au projet de mise en place d'un système adéquat de transport de liquides de gaz naturel de l'Alberta jusqu'à Montréal.

MICHEL GIRARD

Cela signifie que SOLIGAZ, un consortium dirigé par la société d'État SOQUIP, pourra réaliser son projet de création d'une usine de fractionnement des liquides de gaz naturel à Montréal-Est.

Ce projet est d'autant plus important qu'il représente une solution pour remettre Montréal-Est sur la carte de l'industrie canadienne de la pétrochimie et permettre ainsi de sauver nombre d'emplois.

Le ministre fédéral délégué à la petite entreprise, André Bissonnette, a pour sa part expliqué aux participants du Sommet économique de Montréal que le gouvernement a déjà pris les mesures nécessaires pour faire de Montréal un centre pétrochimique majeur au Canada.

Les différentes propositions demandant au gouvernement fédéral de s'engager de façon à maintenir et développer l'industrie pétrochimique du Québec et d'en faciliter l'intégration complète sont apparues aux yeux des ministres Bissonnette et Robert René de Cotret (Conseil du trésor) comme s'inscrivant parfaitement dans la ligne des démarches entreprises jusqu'à présent par leur gouvernement.

Libre-échange

Les échanges au sommet ne sont évidemment pas tous sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne l'enjeu des négociations sur la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

De toute façon, on n'a pas voulu que le sommet serve de tribune aux intervenants pour qu'ils disent ce qu'ils pensent de ces négociations.

Toutefois, les intervenants se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la nécessité de produire des études approfondies et diversifiées sur les effets d'une entente commerciale sur les entreprises montréalaises.

Notons enfin que les participants ont reconnu la nécessité de créer à Montréal des « zones d'entreprises », qui devraient recevoir une attention particulière (voire financière) de la part des divers gouvernements. Montréal-Est sera sans doute le premier coin de la ville à faire l'objet d'une « zone d'entreprise ».

UN PLAN DIRECTEUR POUR LE VIEUX-PORT

Rien pour la haute technologie

■ Les porte-parole des gouvernements ont parfois joué les éteignoirs au Sommet économique de Montréal, hier, particulièrement en ce qui a trait à la haute technologie.

MARIANE FAVREAU

Malgré l'unanimité des participants, le Québec y compris, les ministres fédéraux n'ont pu engager leur gouvernement pour favoriser la désignation de Montréal comme centre de la microélectronique, par exemple. De plus, ils n'ont pu assurer que serait présentée, avant la fin de la session du Parlement, la révision de la loi sur les brevets pharmaceutiques qui serait vitale pour Montréal.

Si le Québec est entièrement d'accord avec les demandes de l'industrie et des universités à ces égards (comme l'ensemble des participants), il a refusé d'acquiescer, de son côté, à une demande visant à faire du Jardin botanique un centre intégré de recherche, de développement et de formation professionnelle en horticulture, en biologie végétale et animale.

La veille, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch LaSalle avait bien annoncé que son gouvernement autorisait une dépense de \$500 000 pour la confection d'un plan directeur pour l'aménagement du Vieux-Port de Montréal, mais il avait refusé catégoriquement d'en confier le maître d'oeuvre à la municipalité, comme Montréal, et nombre d'intervenants le réclamaient. C'est éventuellement \$100 millions que le fédéral

investira dans le Vieux-Port au cours des six prochaines années, a-t-il indiqué.

M. Roger Blais, de l'Association des directeurs de recherche industrielle du Québec, a brillamment défendu le projet du centre de la microélectronique, installation majeure et de calibre international. Il reposerait sur l'utilisation de semi-conducteurs de la dernière génération basés sur l'arséniure de gallium et les composés connexes.

Montréal serait la mieux placée pour faire un succès d'un tel centre, a-t-on expliqué, aucune autre région du Canada ne possédant autant de ressources humaines et autant d'expertise industrielle et universitaire dans ce domaine.

Or, quatre régions sont en lice pour l'obtention d'une installation majeure. Les ministres québécois Pierre MacDonald et Daniel Johnson ont deux fois appuyé la demande (émanant de la Chambre de Commerce) et annoncé que Québec pourrait participer au financement.

Mais le ministre d'état (fédéral) à la petite entreprise, M. André Bissonnette, a suggéré à Montréal « d'agir en excellent vendeur » dans cette affaire, la politique du gouvernement étant en voie d'élaboration. Il a toutefois assuré que les ministres québécois vont supporter la candidature de Montréal.

Industrie pharmaceutique

Quant à la protection requise par l'industrie pharmaceutique par le biais de la loi des brevets (qui assurerait une période raisonnable d'exclusivité pour l'industrie innovatrice), le président du Conseil du Trésor, M. Robert René de Cotret a expliqué que son

gouvernement est à étudier les modifications possibles. On pourrait les annoncer d'ici peu.

Mais le problème dure déjà depuis trop longtemps, lui a-t-on signalé. « Est-ce qu'on aura une réponse avant la fin de session, le 27 juin? », demande la présidente du Bureau de commerce, Mme Manon Vennat qui rappelle que la moitié des grandes firmes sont à Montréal. Aucune assurance à cet égard.

M. Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, révèle qu'il y a une opposition entre les provinces, l'Ontario faisant obstacle à une révision de la loi, et que le dossier serait hautement politique.

Quant au ministre du Commerce extérieur du Québec, M. Daniel Johnson, il rappelle l'appui unanime de l'Assemblée nationale à la demande de révision de la loi. « Le temps presse, si on veut que Montréal récupère les emplois perdus. »

Par ailleurs, on n'a pu obtenir de consensus sur la formation par Montréal d'un Conseil de la haute technologie. On confie toutefois le mandat à la CIDEM d'intégrer à son comité consultatif de l'industrie, un conseil qui verrait à la promotion des industries de haute technologie.

On a également adopté l'idée d'un conseil de coopération, structure très légère, qui fasse le lien entre l'industrie et l'université.

Quant à la proposition de la Ville de faire du Jardin botanique un centre de recherche et de formation, elle s'est heurtée aux deux niveaux de gouvernements qui craignent de doubler ce qui existe déjà ailleurs. On suggère toutefois à la Ville de revenir à la charge.

La CPQ entreprend son enquête sur la mort de Patrick Trépanier

La Commission de police du Québec a amorcé, hier, son enquête publique sur le comportement des policiers dans l'affaire de Patrick Trépanier qui, le 18 octobre 1984, avait été trouvé inconscient dans une cellule du poste 33 de la rue Ontario, une demi-heure après son incarcération, et qui devait mourir à l'hôpital Saint-Luc environ deux semaines plus tard.

GERMAIN TARDIF

À l'enquête du coroner, un rapport d'autopsie révélait qu'on avait trouvé deux sachets de cocaïne dans le corps du jeune homme de 29 ans: l'un, vide et détérioré, dans l'estomac, l'autre pris dans le larynx et qui l'avait étouffé.

Le coroner Maurice Laniel avait rendu un verdict de non responsabilité criminelle. C'est à

la demande de la famille Trépanier que la CPQ a été saisie de l'affaire.

L'enquête, présidée par le juge Claude Pinard, vise, notamment, à faire la lumière sur les motifs de l'arrestation ainsi que sur le traitement qu'on a fait subir à Trépanier en l'amenant au poste. On veut savoir aussi pourquoi il n'a pas été conduit à l'hôpital plus tôt.

Les témoignages des policiers, hier, tendaient à établir plusieurs faits.

— D'abord, ils ont fait une irruption armée à l'appartement numéro un du 265, De Maisonneuve est, vers 21 h 45, après avoir reçu l'information qu'un évadé sous garde légale, Normand Ringuette, s'y trouvait.

— Il y avait quatre personnes, mais les policiers constatèrent, après un examen des lieux, que Ringuette n'était pas du nombre.

— Ils découvrirent un morceau de ce qu'ils croyaient être du haschisch.

— Un policier amena Patrick Trépanier seul, dans la cuisine; il avait quelque chose dans la bouche. Soupçonnant que c'était de la drogue, on tenta vainement de l'extraire. Les policiers lui mirent les menottes et l'amenèrent au poste 33 pour l'y fouiller puis l'enfermer dans la cellule no 8 dont la porte n'a qu'une petite ouverture d'observation.

— Du logis jusqu'à sa cellule, Trépanier était calme et marchait de façon normale.

— La police croyait que Trépanier avait avalé de la drogue et qu'il s'agissait de haschisch étant donné qu'ils en avait trouvé dans l'appartement.

— Un policier s'aperçut, au poste, que Trépanier avait une ecchymose à l'œil droit, mais ce

dernier refusa l'offre d'être amené à l'hôpital.

— Ce n'est qu'une demi-heure plus tard, lorsque arriva Me Jean Dury, son avocat, que l'on aperçut Trépanier étendu sur le plancher.

— Me Dury déclara, dans son témoignage, qu'il demanda à la police de demander immédiatement une ambulance pour transporter son client à l'hôpital.

Au cours de la matinée, le frère de Patrick, Germain Trépanier, présent à l'arrivée des policiers, fut appelé à la barre des témoins. Il raconta que huit policiers étaient entrés, armes aux poings, sans donner de motifs et sans mandat, puis s'étaient mis à fouiller l'appartement. Quatre d'entre eux avaient entraîné son frère dans la cuisine.

Puis il a vu son frère, les mains attachées derrière le dos, sortir encadré par deux policiers. Il était dans un état comateux, «le visage mauve», traîné par les deux agents parce qu'il ne pouvait marcher.

L'enquête doit se poursuivre aujourd'hui.

SPECIAL DU MIDI

Cette semaine seulement

\$9.95

FILETS DE SOLE FRAIS sautés belle meunière

Lunch table d'hôte au complet comprenant: la soupe du jour, salade pavillon, légumes frais ou pomme de terre, choix de desserts de notre chariot et café.

Reservez dès maintenant
285-1636

Le Pavillon de l'Atlantique

1188, Sherbrooke Ouest, maison Alain - Tous les jours de midi, le dimanche de 17 h. - Principales cartes de crédit acceptées - Téléphone 285-1636 - Stationnement gratuit, garage Alain, entrée rue Stanley.



Le \$olde des \$oldes

Prix réduits pour solde

NOUS VOUS PROPOSONS POUR UN TEMPS LIMITE DES AUBAINES TOUT A FAIT SPECIALES SUR NOS TAPIS MUR-A-MUR ET PLUS ENCORE. ENTREZ DANS NOTRE SUCCURSALE LA PLUS PRES DE CHEZ VOUS ET REALISEZ DE VERITABLES ECONOMIES.

des aubaines mur-à-mur jusqu'au 9 juillet.

EPARGNEZ 10% sur le P.C.

EPAIS TAPIS PELUCHEUX DE LUXE

- fait à 100% du meilleur nylon.
- facile d'entretien grâce à son revêtement TEFLON de DUPONT.
- 12 superbes couleurs décoratives.

PRIX SPECIAL: 1999\$ la v.c.

Valeur de: 29,99\$ la v.c.*

EPARGNEZ 9% sur le P.C.

SAXONY A MOTIFS

- traité au revêtement anti-tache SCOTCHGARD®.
- fait à 100% de nylon DUPONT pour la durabilité.
- couleurs chatoyantes.

PRIX SPECIAL: 1599\$ la v.c.

Valeur de: 24,99\$ la v.c.*

EPARGNEZ 8% sur le P.C.

LUXUEUX SAXONY PELUCHEUX

- fait à 100% du meilleur nylon DUPONT.
- plus durable grâce au revêtement SCOTCHGARD®.
- disponible dans les teintes populaires.

PRIX SPECIAL: 1099\$ la v.c.

Valeur de: 18,99\$ la v.c.*

EPARGNEZ 80% sur le P.C.

CARPETTES TISSEES

- tissage de première qualité.
- motifs traditionnels et modernes.
- les grands populaires sont aussi disponibles à prix réduits.

PRIX SPECIAL: 7900\$

chacun, grandeur approx.: 6' x 9'

Valeur de: 159,00\$ chacun*, grandeur approx.: 6' x 9'

EPARGNEZ 9% sur le P.C.

PELUCHEUX SAXONY SUPER-EPAIS

- fait à 100% de nylon DUPONT.
- tissé de longs poils.
- traité au revêtement SCOTCHGARD® pour la facilité d'entretien.

PRIX SPECIAL: 1599\$ la v.c.

Valeur de: 24,99\$ la v.c.*

EPARGNEZ 8% sur le P.C.

TAPIS BERBERE

- importé d'Europe.
- tissé de boucles serrées.
- tons de laine naturelle.

PRIX SPECIAL: 1199\$ la v.c.

Valeur de: 19,99\$ la v.c.*

EPARGNEZ 6% sur le P.C.

PELUCHEUX SAXONY STYLISE

- fait à 100% de nylon pour la facilité d'entretien.
- luxueux et moelleux sous les pieds.
- quinze (15) superbes couleurs.

PRIX SPECIAL: 899\$ la v.c.

Valeur de: 14,99\$ la v.c.*

EPARGNEZ 8% sur le P.C.

RECOUVREMENT DE SOL EN VINYLE SANS-CIRAGE

- fini lustré résistant aux taches, sans cirage.
- incrusté de motifs stylisés.
- 12' de largeur pour une installation sans joint.

PRIX SPECIAL: 999\$ la v.c.

Valeur de: 17,99\$ la v.c.*

*Les réductions de prix énoncées ne sont en vigueur qu'après cette vente.

La Factorerie de Tapis MD

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE TAPIS AU CANADA.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison **521-4273** • Magasinez en personne ou service à domicile

• Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.

<p>FACTOERIE DE TAPIS</p> <p>BROSSARD 7205 Boul. Taschereau Ouest ST-LÉONARD 6878 Rue Jean-Talon Est ST-LAURENT 3450 Côte-Vertu LAVAL 1710 Boul. des Laurentides VILLE LASALLE 7800 Boul. Newman QUÉBEC 5500 Boul. des Gradins OTTAWA 1560 Chemin Merivale</p>	<p>(En face de Place Portobello) (À l'Est de Langelier) (En face de Place Vertu) (Au coin de St-Martin) (En face de Marché du Boulevard) (Place Lebourgneul) (Au coin de Meadowlands Dr.)</p>	<p>656-8440 259-2571 332-2851 668-1140 367-3141 682-1430 226-3961</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>HEURES D'OUVERTURE</p> <p>LUNDI au MERC.: 9h à 18h JEUDI et VEN.: 9h à 21h SAM.: 9h à 17h</p> </div>
---	---	---	---

ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTRÉAL • HALIFAX/DARTMOUTH • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON

• ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON • DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

SUPER VENTE LIQUIDATION

CHEZ ATLANTIQUE

ÉPARGNEZ \$100.00
CHAÎNE STERÉO SANYO
 Modèle 665 \$698⁸⁸

ÉPARGNEZ \$50.00
VIDÉO SANYO SUPER BETA / ACCÈS DIRECT
 \$498⁸⁸ (Qté: 25)

ÉPARGNEZ \$60.00
RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE SANYO
 modèle TAS-3500 \$138⁸⁸ (Qté: 33)

ÉPARGNEZ \$30.00
Radio Am/Fm cassette CSE
 3-5289 \$98⁸⁸

ÉPARGNEZ \$50.00
RCA
 Télécouleur 20" FLR-540 \$548⁸⁸ (Qté: 12)

3 JOURS SEULEMENT
 JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

KENWOOD V-34
 Les valeurs sûres d'une chaîne à éléments séparés. Trois unités de poids, reliées par connecteur simples. Venez voir ce magnifique ensemble comprenant:
 - Amplificateur KA-34 - Table
 - Syntonisateur KT-34 - tourneuse KD-34
 - Magnétocassette KX-34 - Enceintes acoustiques SK-300W

\$120.00 DE RÉDUCTION



578⁸⁸
 BASE INCLUSE

HITACHI
 MT-2560

50.00 DE RÉDUCTION

Télécouleur 20" avec télécommande infra-rouge

- Lampe-écran teintée
- Câblodélecteur intégré
- Prises d'entrée audio et vidéo
- Affichage à l'écran du canal et du volume



648⁸⁸ (Qté: 10)

FISHER
 Vidéo VHS dolby stéréo modèle FVH-C815

- Télécommande infrarouge
- Convertisseur de 105 canaux
- Minuterie 5 émissions / 7 jours

\$50.00 DE RABAIS



528⁸⁸ (Qté: 25) **STÉRÉO**

SUPER MAGASIN PRINCIPAL

6245 boul. Métropolitain est (sortie Langelier) 328-0955



MAIL WEST ISLAND

3239 boul. des Sources Transcanadienne sortie Boul. des Sources 683-1943



VISA
Master Card

LES MEILLEURS PRIX
 LE MEILLEUR CHOIX
 LE MEILLEUR SERVICE

135 MAGASINS UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!

ATLANTIQUE IMAGE ET SON
 AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS

Règlement en vue au journal Le Nouvelliste

Un règlement était en vue, hier après-midi, au *Nouveliste* de Trois-Rivières. Certaines sources d'information particulièrement touchées par le conflit de travail en cours depuis près de trois semaines dans ce quotidien indiquaient même que l'on pouvait «raisonnablement espérer un règlement demain (aujourd'hui) ou même avant».

JULES BÉLIVEAU

Le président et éditeur du *Nouveliste*, M. Claude Masson, s'est réjoui du fait que les négociations, même si elles se déroulaient lentement, ne cessaient de progresser. «Nous sommes encore sur le normatif, sur les virgules et les points-virgules, a-t-il dit. Mais nous espérons aborder le salarial ce soir ou peut-être au cours de la nuit.»

M. Masson a également signalé qu'environ 98 p. cent de la prochaine convention collective des employés de la production travaillant à l'édifice de la rue Saint-Georges était pour ainsi dire réglée tandis qu'au moins 75 p. cent des clauses discutées devant le conciliateur gouvernemental avec les employés de l'imprimerie Trois-Rivières Offset ont fait l'objet d'un accord.

Il a été impossible de joindre hier les dirigeants du syndicat représentant les typographes, pressiers et expéditeurs en conflit avec *Le Nouvelliste*. Des représentants d'autres syndicats de l'entreprise ont cependant confié qu'ils les avaient entendus dire qu'un règlement était imminent.

Les journalistes et autres employés syndiqués de la rédaction du *Nouveliste*, même s'ils ne sont pas directement au centre de l'actuel conflit de travail, étaient à l'affût des nouvelles, hier. Et pour cause. Une quinzaine d'entre eux collaborent au «journal de remplacement» publié depuis samedi dernier par la société editrice du *Nouveliste*, Les Journaux Trans-Canada. Or, hier matin, au cours d'une assemblée générale spéciale, ces syndiqués devaient se prononcer sur une résolution adoptée unanimement la veille par les membres de leur exécutif réclamant que les membres du syndicat cessent de collaborer avec le journal *Votre Quotidien*.

Avant même que cette résolution ne fasse l'objet d'un débat, une autre résolution a cependant été adoptée: les journalistes et autres employés syndiqués de la rédaction du *Nouveliste* ont décidé de s'accorder une période de réflexion de 48 heures et de se réunir de nouveau vendredi matin afin de se prononcer sur la résolution de leur exécutif.

Le président du Syndicat de l'information du *Nouveliste*, M. Yves Champoux, a reconnu, hier après-midi, que les membres de son syndicat espéraient de toutes leurs forces que le conflit de travail prenne fin avant vendredi. Cela, en effet, écarterait d'un coup une sérieuse risque de scission au sein du syndicat.

M. Champoux a par ailleurs tenu à souligner qu'il n'est pas personnellement du nombre des employés syndiqués du *Nouveliste* collaborant à *Votre Quotidien*.

Selon une dépêche en provenance de Québec, on a par ailleurs appris hier après-midi qu'aucune plainte de transgression de la loi anti-briseurs de grève n'a été déposée contre les autorités du *Nouveliste*. C'est le ministre du Travail du Québec, M. Pierre Paradis, qui a fait part de cette information en réponse aux questions posées par le député de Lavolette, M. Jean-Pierre Jolivet.

M. Paradis a déclaré que si une plainte en ce sens était soumise à son attention, elle serait traitée «rapidement».

EXPRESS
PLANCHE À VOILE
 DE Pelican
 EN ABS (19 kg)
 EQUIPÉE D'UN
 MÂT EXEL ET D'UNE
 VOILE NEIL PRYDE
 (5,6 m²)
PRIX SPÉCIAL 499\$

FIEZ-VOUS À DES EXPERTS
 dans le nautisme
 depuis 47 ans!
 Yachting et sport
pigeon
 6767 est,
 Henri-Bourassa
 Montréal-Nord
 325-1010



CORROSTOPPEZ LA ROUILLE UNE FOIS POUR TOUTES.

23⁹⁹\$ ou moins les 4 litres.
759\$ ou moins le litre.

Corrostop. Peinture émail antirouille d'extérieur.
Offerte en blanc (631-110) aluminium (631-120) ou noir brillant (631-180)

Cette offre se termine le 29 août 1986



LA COUR À BOIS VAL ROYAL Verdun 766-2769 Beloëil 467-3358	LA COUR À BOIS VAL ROYAL Pointe-Claire 694-8641 Tracy 743-3321	LA COUR À BOIS VAL ROYAL 7240, Waverley 270-8111 11401, Pie-IX 325-5970 12200, Laurentien 333-8140	GOINEAU-BOUSQUET CIE LTÉE 164, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval Tél.: 667-9770	LA MAISON DU PEINTRE (MTL) LTÉE 10005, boul. Saint-Laurent Montréal Tél.: 381-8524
COLORATION PARIS 4449, rue Wellington Verdun Tél.: 769-6071	LUMBERLAND L'ASSOMPTION 589-5691 POINTE-AUX-TREMBLES 645-2721 VILLE LE GARDEUR 582-1700	LUMBERLAND DORVAL 636-0421 SAINT-LÉONARD 325-2600	LUMBERLAND LAVAL-OUEST 627-6200 SAINT-VINCENT-DE-PAUL 661-7721	A. GOYETTE & FILS ENR. 1473 Laurier est (Fabre et Garnier) Montréal Tél.: 521-9580
JEAN DAoust LTÉE 546, rue Duluth est Montréal Tél.: 844-3659	MAURICE BERNIER 1451, rue Fleury est Montréal Tél.: 382-4961	MAJOR & MAJOR INC. 1540, rue Sauvé est Montréal Tél.: 389-3588	ARMAND BRUNET ET FILS LTÉE 48, Wolseley nord Montréal Tél.: 481-8127	QUINCAILLERIE GAGNÉ 5200, Gatineau Côte-des-Neiges, Montréal Tél.: 731-6833
CHEZ LE PEINTRE DÉCORATION 719, montée Mont-Rougeau Fabreville, Laval Tél.: 625-2454	LE COLORI MAÎTRE 1875, rue Panama Brossard, Qué. J4W 2S8 Tél.: 465-2086	QUINC. JEAN-PIERRE ENR. 4180, Charlevoix Montréal-Nord Tél.: 322-6922	QUINC. A. LALONDE LTÉE 3113, rue Masson Montréal Tél.: 728-3637	R. GIBEAULT & FILS INC. 2635, rue Bélanger est Montréal Tél.: 374-0266
MARCHÉ DE LA PEINTURE HOCHELAGA INC. 8862, rue Hochelaga, Montréal Tél.: 353-0710	RAVARY LTÉE 9275, Langelier Montréal Tél.: 326-6800	GUY BELL LTÉE 2875, rue Hochelaga Montréal Tél.: 521-3211	ROGER ROULEAU INC. 5126, rue Beaubien est Montréal Tél.: 254-9401	QUINCAILLERIE LACROIX (1985) Inc. 6730, boul. Monk Tél.: 768-3400

«IMAGE» DE DAISYFRESH RABAIS 1/3

Soutiens-gorge en blanc ou chair.
 Polyester/cotton.
 N° 2595 à bonnets coussinés. 32 à 36A, 32 à 38B. **Vente 6⁶⁶**
 Ord. 9,99

N° 2525 à devant croisé. 32 à 36A, 34 à 38B, 34-36C. **Vente 6⁶⁶**
 Ord. 9,99

N° 2526 sans couture, à bonnets souples. 32 à 36A, 34 à 38B, 34-36C. **Vente 5⁹⁹**
 Ord. 8,99

N° 2527 à bonnets souples garnis de dentelle. Mêmes tailles que le n° 2526. Ord. 10,49 **Vente 6⁹⁹**

N° 2565 à bonnets souples. Mêmes tailles que le n° 2526. Ord. 7,99 **Vente 5³²**

Achat en magasin seulement
 617, S.V.P. dessous féminins

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
 JEUDI VENDREDI:
 SAMEDI
 RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

CENTRE-VILLE
 10h à 18h
 10h à 21h
 9h à 17h

SUCCURSALES
 9h30 à 18h
 9h30 à 21h
 9h à 17h



Les ACEF réclament une refonte complète de la loi sur les faillites

■ En 1950 on avait dénombré 132 faillites de « salaries » dans tout le Canada. En 1970, ce chiffre avait progressé à 2 700 et, depuis 1980, environ 22 000 familles canadiennes font faillite chaque année.

PAUL ROY

Il faut dire que durant cette période, le crédit à la consommation a augmenté dans les mêmes proportions. Ainsi, en 1947, les Canadiens devaient \$835 millions (excluant les prêts hypothécaires). En 1970, ils devaient \$11 milliards et, l'an dernier, en 1985, \$47 milliards: autos, motos, pédalos, planches à voile, meubles, appareils électro-ménagers, voyages... ça monte vite!

La majorité des consommateurs emprunteurs réussissent, tant bien que mal dans certains cas, à rembourser leurs dettes. Mais pour certains, une faillite personnelle devient la seule alternative.

Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, Michel Côté, s'apprete à modifier la loi sur les faillites, qui date de 1949 et qui, même modifiée en 1966, ne répond plus à la réalité d'aujourd'hui.

La Fédération des Association coopérative d'économie familiale (ACEF), qui vise la protection, la défense et l'organisation des consommateurs, a cru bon formuler des recommandations au ministre quant à la réforme de la loi sur les faillites de particuliers.

Selon M. Yves Nantel, de la Fédération des acefs, la loi de 1949 ne fut votée que pour résoudre les problèmes d'insolvabilité d'entreprises et de commerces, aucunement pour ceux d'individus et de familles. Pour cette raison, une refonte totale de la loi s'imposait.

Il accepte toutefois la proposition du ministre Côté de ne s'attaquer qu'aux modifications majeures qui permettraient une efficacité raisonnable à la loi.

« Nous adoptons cette position vue l'urgence de la situation et devant le danger qu'un projet de loi prévoyant une refonte complète subisse le même sort que les six précédents qui furent présentés de 1970 à 1984: les oubliettes. »

M. Nantel décrit la faillite personnelle comme une soupape sur les plans économique et social. « Lorsqu'un consommateur-débiteur est acculé à une faillite personnelle, cela fait longtemps qu'il a restreint sa consommation individuelle au maximum. Ses revenus, en plus de l'achat des strictes nécessités vitales, servent surtout à payer des coûts de crédit à ses créanciers... »

« Etant libéré de ses dettes, il réintègre le marché de la consommation de biens et de services. La roue production-consommation tourne. Lorsque ce phénomène se reproduit à des dizaines de milliers d'exemplaires par année, cette réinsertion prend une importance économique

que non négligeable pour l'économie d'un pays. »

Mais la faillite sert également de soupape sur le plan social, selon M. Nantel. L'endettement problématique entraîne des coûts sociaux importants qui se repercutent dans les budgets des hôpitaux, des centres de réhabilitation, des corps policiers, des centres de détention, etc.

D'où les recommandations de la FACEF en vue d'actualiser la loi sur la faillite pour les consommateurs-débiteurs. Ces recommandations touchent la libération des faillis; la libération des dettes de nécessités de vie et des dettes résultant de « fausses allegations »; la protection des régimes d'épargne retraite et du crédit d'impôts pour enfants; le régime d'administration de la faillite, les paiements au syndic provenant des travailleurs automobiles et le dépôt au syndic lors de la signature de la déclaration d'une faillite personnelle.

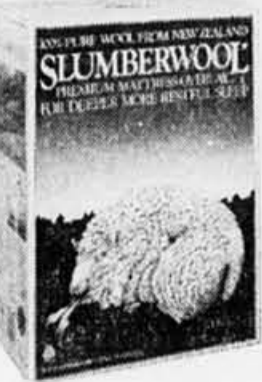
La Fédération des acefs réclame aussi que la loi rende le concordat accessible aux consommateurs-débiteurs insolubles. Ceci permettrait à certains de faire des propositions à leurs créanciers à travers lesquelles il y aurait un engagement de rembourser un certain pourcentage des dettes à la condition que les créanciers ne prennent pas les recours aux saisies pour se faire rembourser. Cette solution serait avantageuse, croit-on, autant pour certains débiteurs en difficulté que pour leurs créanciers.

POUR MONSIEUR COSTUMES (ÉTAIENT \$345-\$455) RÉDUCTION DE 30 à 50%	POUR MONSIEUR VESTONS SPORT (ÉTAIENT \$250-\$340) RÉDUCTION DE 30 à 50%	POUR MONSIEUR IMPERMÉABLES (ASSORTIMENT SÉLECTIONNÉ) RÉDUCTION DE 25%	POUR MONSIEUR CHEMISES SPORT ET HABILÉES, CHANDAILS RÉDUCTION DE 20 à 50%
POUR MADAME TAILLEURS, VESTES, JUPES ET PANTALONS RÉDUCTION DE 30 à 50%	POUR MADAME IMPERMÉABLES (ASSORTIMENT SÉLECTIONNÉ) RÉDUCTION DE 25%	POUR MADAME CHEMISIERS ET CHANDAILS RÉDUCTION DE 20 à 50%	TOUS CES ARTICLES FONT PARTIE DE NOTRE STOCK COURANT PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

SLUMBERWOOLTM

\$139
OFFRE DE LANCEMENT

Slumberwool... une exclusivité Simpson que vous pouvez essayer pendant 90 jours sans obligation de votre part! Vous en serez ravi!



LE COUVRE-MATELAS EN PURE LAINE DE QUALITÉ DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE



QU'EST-CE QUE SLUMBERWOOL?
 Slumberwool est un couvre-matelas de 2 po d'épaisseur, fait de pure laine vierge. Placez-le sur votre matelas et sous votre drap housse.

UN SOMMEIL PROFOND ET RÉPARATEUR!
 D'une remarquable élasticité, les fibres de laine retiennent l'air et permettent la formation d'un coussin qui apaise les tensions et supporte en douceur les articulations des épaules, des hanches, des coudes et des genoux pour vous assurer un sommeil plus profond.

DORMEZ AU FRAIS TOUT L'ÉTÉ! La laine étant un isolant naturel, elle permet à l'air frais de circuler sous votre corps. De plus, elle possède l'unique propriété de pouvoir absorber et diffuser jusqu'au tiers de son propre poids en humidité, sans que vous le sentiez au toucher. Elle vous garde confortablement au frais durant les nuits chaudes et humides.

ENTRETIEN FACILE! Slumberwool, tout comme une couverture, n'a pas besoin de lavages répétés. Toutefois, lorsque nécessaire, nous recommandons le nettoyage à sec. Slumberwool a subi le traitement Sanitized™.

LA GARANTIE D'UN MEILLEUR SOMMEIL POUR 90 JOURS. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre couvre-matelas, rappez-le au magasin Simpson et nous vous remettrons votre argent.

De plus, Slumberwool est couvert par une garantie de 5 ans contre tout défaut de fabrication, laquelle est endossée par le plus important fabricant de tapis en laine au monde entier. Venez vite l'essayer!

LA GARANTIE D'UN MEILLEUR SOMMEIL

	Prix ord.	Vente
Lit 1 place	169.00\$	139\$
Lit 2 places	229.00\$	199\$
Grand 2 places	279.00\$	249\$
Tres grand 2 pl	359.00\$	329\$
Rayon 351, literie		

Simpson

C'EST BIEN MOI